

COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS

AU 30.06.2009

GROUPE CREDIT MUTUEL NORD EUROPE

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE au 30 juin 2009**

aCéa
Parc de la Cimaise
28, rue du Carrousel
59650 Villeneuve d'Ascq

Deloitte & Associés
185, avenue Charles-de-Gaulle
B.P. 136
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

GROUPE CREDIT MUTUEL NORD EUROPE

4, place Richebé
59800 Lillé

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés du Groupe CREDIT MUTUEL NORD-EUROPE, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration, dans un contexte de crise économique et financière caractérisé par une très grande volatilité sur les marchés financiers demeurés actifs, la raréfaction des transactions sur des marchés financiers devenus inactifs ainsi que le manque de visibilité sur le futur qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2008. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I- Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

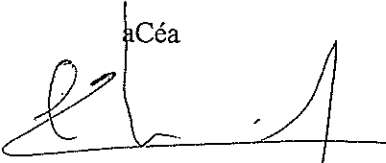
Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Villeneuve d'Ascq et Neuilly-sur-Seine, 20 octobre 2009

Les Commissaires aux comptes


Christian CHOUNAVELLE

Deloitte & Associés


Sylvie BOURGUIGNON

BILAN PUBLIABLE

en milliers d'euros

au 30 juin 2009

GROUPE CREDIT MUTUEL NORD EUROPE

4, place Richebé 59000 Lille

	Note	30.06.2009	31.12.2008	Variation	
Caisse, Banques centrales, CCP - Actif	1	486 419	259 501	226 918	87,44%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2	6 892 678	6 301 780	590 898	9,38%
- Effets publics et valeurs ass. - Trading		15 975	-	15 975	n.s.
- Effets publics et valeurs ass. - JVO		-	-	-	-
- Obligations et autres T.R.F. - Trading		166 177	59 773	106 404	178,01%
- Obligations et autres T.R.F. - JVO		2 776 007	2 591 831	184 176	7,11%
- Actions et autres T.R.V - Trading		290 726	195 127	95 599	48,99%
- Actions et autres T.R.V - JVO		3 632 885	3 447 140	185 745	5,39%
- Prêts et créances sur EC - JVO		-	-	-	-
- Prêts et créances sur la clientèle - JVO		-	-	-	-
- Dérivés et autres actifs fin. - Trading	4	10 908	7 909	2 999	37,92%
Instruments dérivés de couvert. - Actif	3 & 4	378	6 603	(6 225)	(94,28)%
Actifs financiers disponibles à la vente	5 & 8	3 763 729	4 536 090	(772 361)	(17,03)%
- Effets publics et valeurs ass. - DALV		7 306	20 868	(13 562)	(64,99)%
- Obligations et autres T.R.F. - DALV		3 321 666	4 017 166	(695 500)	(17,31)%
- Actions , TAP et autres T.R.V. - DALV		283 224	379 461	(96 237)	(25,36)%
- Participations et ATDLT - DALV		41 916	16 863	25 053	148,57%
- Parts dans les entreprises liées - DALV		109 617	101 732	7 885	7,75%
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1	3 811 371	4 847 490	(1 036 119)	(21,37)%
- Prêts sur les établissements de crédit		3 811 371	4 847 490	(1 036 119)	(21,37)%
- Oblig. et ATRF NC / marché actif - EC		-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	6 & 8	12 390 222	12 383 573	6 649	0,05%
- Prêts sur la clientèle		11 322 352	11 333 774	(11 422)	(0,10)%
- Oblig. et ATRF NC / marché actif - CL		-	-	-	-
- Location financement bailleur - Op de CB		806 276	800 037	6 239	0,78%
- Location financement bailleur - Op de LS		261 594	249 762	11 832	4,74%
Ecart de rééval des PTF couverts en taux	3	92 353	65 880	26 473	40,18%
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	7 & 8	855 289	543 252	312 037	57,44%
- Effets publics et valeurs ass. - DJM		45 135	49 469	(4 334)	(8,76)%
- Obligations et autres T.R.F. - DJM		810 154	493 783	316 371	64,07%
Actifs d'impôt courants	10	67 137	99 956	(32 819)	(32,83)%
Actifs d'impôt différés	10	88 310	89 466	(1 156)	(1,29)%
Comptes de régularisation et actifs divers	11	570 743	740 233	(169 490)	(22,90)%
- Autres actifs		164 114	236 996	(72 882)	(30,75)%
- Comptes de régularisation - Actif		127 676	128 703	(1 027)	(0,80)%
- Autres actifs d'assurance		278 953	374 534	(95 581)	(25,52)%
Actifs non courants dest. à être cédés		44 258	3 393	40 865	1 204,39%
Participations dans les entreprises MEE	12	59 958	58 500	1 458	2,49%
Immeubles de placement	13	35 166	14 741	20 425	138,56%
Immobilisations corporelles et LF preneur	14	189 670	209 105	(19 435)	(9,29)%
- Immobilisations corporelles		189 670	209 105	(19 435)	(9,29)%
- Location financement preneur		-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	14	40 451	40 903	(452)	(1,11)%
Ecart d'acquisition	15	51 685	47 065	4 620	9,82%
Total de l'actif		29 439 817	30 247 531	(807 714)	(2,67)%

BILAN PUBLIABLE

en milliers d'euros

au 30 juin 2009

GROUPE CREDIT MUTUEL NORD EUROPE

4, place Richebé 59000 Lille

	Note	30.06.2009	31.12.2008	Variation	
Banques centrales, CCP - Passif	1	652	-	652	<i>n.s.</i>
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2	68 322	44 777	23 545	52,58%
- Dettes envers les EC - JVO		-	-	-	-
- Dettes envers la clientèle - JVO		-	-	-	-
- Dettes représentées par un titre - JVO		-	-	-	-
- Dettes subordonnées - JVO		-	-	-	-
- Dérivés et autres passifs fin. - Trading	4	68 322	44 777	23 545	52,58%
Instruments dérivés de couvert. - Passif	3 & 4	121 666	86 748	34 918	40,25%
Dettes envers les Ets de crédit	1	1 381 129	1 297 493	83 636	6,45%
Dettes envers la clientèle	6	11 216 346	11 126 686	89 660	0,81%
- Cptes créd. clientèle - CERS - A vue		6 645 761	6 436 403	209 358	3,25%
- Cptes créd. clientèle - CERS - A terme		1 322 377	1 377 920	(55 543)	(4,03)%
- Cptes créd. clientèle - Autres - A vue		2 407 473	2 430 509	(23 036)	(0,95)%
- Cptes créd. clientèle - Autres - A terme		840 735	881 854	(41 119)	(4,66)%
Dettes représentées par un titre	16	5 484 197	7 176 901	(1 692 704)	(23,59)%
- Dettes rep. par un T. - Bon de caisse		244 001	252 122	(8 121)	(3,22)%
- Dettes rep. par un T. - M. interb. & TCN		5 088 961	6 783 654	(1 694 693)	(24,98)%
- Dettes rep. par un T. - Emprunts oblig.		151 235	141 125	10 110	7,16%
- Dettes rep. par un T. - Autres		-	-	-	-
Ecart de rééval des PTF couverts en taux		2 568	-	2 568	<i>n.s.</i>
Passifs d'impôt courants	10	22 421	33 744	(11 323)	(33,56)%
Passifs d'impôt différés	10	11 207	10 252	955	9,32%
Comptes de régularisation et passifs divers	11	515 052	541 840	(26 788)	(4,94)%
- Autres passifs		363 441	398 106	(34 665)	(8,71)%
- Comptes de régularisation - Passif		151 611	143 734	7 877	5,48%
- Autres passifs d'assurance		-	-	-	-
Dettes liées aux actifs dest. à être cédés		35 840	-	35 840	<i>n.s.</i>
Prov. techniques des contrats d'assur.	17	8 428 979	7 872 404	556 575	7,07%
Provisions	18	107 226	111 108	(3 882)	(3,49)%
Dettes subordonnées	19	139 862	141 424	(1 562)	(1,10)%
Capitaux propres		1 904 350	1 804 154	100 196	5,55%
Capitaux propres - Part du groupe	20	1 871 283	1 766 547	104 736	5,93%
- Capital souscrit		1 386 726	1 266 650	120 076	9,48%
- Primes d'émission		2 750	2 750	-	-
- Réserves consolidées - Groupe		428 846	538 312	(109 466)	(20,34)%
- Résultat - Groupe		10 113	(68 880)	78 993	(114,68)%
- Gains ou pertes latents - Groupe		42 848	27 715	15 133	54,60%
Capitaux propres - Intérêts minoritaires		33 067	37 607	(4 540)	(12,07)%
- Réserves consolidées - Minoritaires		30 618	37 340	(6 722)	(18,00)%
- Résultat consolidé - Minoritaires		2 062	147	1 915	<i>n.s.</i>
- Gains ou pertes latents - Minoritaires		387	120	267	222,50%
Total du passif		29 439 817	30 247 531	(807 714)	(2,67)%

COMPTE DE RESULTAT PUBLIABLE

en milliers d'euros

au 30 juin 2009

GROUPE CREDIT MUTUEL NORD EUROPE

4, place Richebé 59000 Lille

	Note	30.06.2009	30.06.2008	Variation		31.12.2008
Produits d'intérêts et assimilés	22	557 442	576 955	(19 513)	(3,38)%	1 228 717
- Int. & prod. ass. - Op. avec EC		65 351	87 076	(21 725)	(24,95)%	190 512
- Int. & prod. ass. - Op. avec clientèle		270 051	258 239	11 812	4,57%	532 704
- Int. & prod. ass. - Actifs fin. DALV		25 118	55 596	(30 478)	(54,82)%	107 475
- Int. & prod. ass. - Actifs fin. DJM		8 093	10 373	(2 280)	(21,98)%	24 795
- Produits sur op. de crédit-bail et ass.		126 485	122 350	4 135	3,38%	254 356
- Produits sur op. de LS		43 764	43 321	443	1,02%	85 733
- Dérivés de couverture - Produits		18 580	-	18 580	n.s.	33 142
Charges d'intérêts et assimilés	22	(435 145)	(453 823)	18 678	(4,12)%	(989 749)
- Int. & charges ass. - Op. avec EC		(17 891)	(19 431)	1 540	(7,93)%	(39 649)
- Int. & charges ass. - Op. avec clientèle		(128 439)	(140 867)	12 428	(8,82)%	(310 128)
- Int. & charges ass. - Dettes rep. titre		(107 942)	(149 187)	41 245	(27,65)%	(312 655)
- Int. & charges ass. - Dettes subord.		(3 191)	(3 601)	410	(11,39)%	(6 970)
- Charges sur op. de crédit-bail et ass.		(106 541)	(103 371)	(3 170)	3,07%	(213 702)
- Charges sur op. de LS		(38 151)	(36 840)	(1 311)	3,56%	(74 211)
- Dérivés de couverture - Charges		(32 990)	(526)	(32 464)	n.s.	(32 434)
Commissions (Produits)	23	63 212	66 053	(2 841)	(4,30)%	130 155
Commissions (Charges)	23	(8 176)	(10 075)	1 899	(18,85)%	(21 667)
Gains ou pertes nets sur portefeuille à la JV par résultat	24	2 455	(284 979)	287 434	(100,86)%	(90 232)
- Solde net des op. / T. de transaction		7 984	(11 787)	19 771	(167,74)%	(18 942)
- Solde net des op. de change		334	34	300	n.s.	436
- Solde net des dérivés de trading		(23 700)	26 419	(50 119)	(189,71)%	(28 401)
- Solde net - Inefficacité dérivés de couv		6 758	(68)	6 826	n.s.	10 250
- Solde net des actifs financiers JVO		9 692	(304 469)	314 161	(103,18)%	(60 132)
- Solde net des passifs financiers JVO		-	-	-	-	-
- Int. & prod. ass. - Actifs fin. JVO		1 387	4 892	(3 505)	(71,65)%	6 557
- Int. & charges ass. - Passifs fin. JVO		-	-	-	-	-
Gains ou pertes nets sur actifs financiers DALV	25	3 342	7 721	(4 379)	(56,72)%	12 823
- Revenus des titres à revenu variable		3 025	4 423	(1 398)	(31,61)%	9 377
- Oblig. et autres T.R.F. (dont EP)		(279)	774	(1 053)	(136,05)%	1 335
- Actions, TAP et autres T.R.V.		596	1 829	(1 233)	(67,41)%	(401)
- Participations, ATDLT, PEL		-	695	(695)	(100,00)%	2 512
- Autres gains et pertes / actifs fin		-	-	-	-	-
Produits des autres activités	26	1 134 285	953 932	180 353	18,91%	1 526 661
Charges des autres activités	26	(1 015 226)	(535 645)	(479 581)	89,53%	(1 303 545)
Produit Net Bancaire IFRS		302 189	320 139	(17 950)	(5,61)%	493 163
Frais généraux IFRS	27	(261 739)	(260 870)	(869)	0,33%	(515 333)
- Charges de personnel		(151 258)	(147 240)	(4 018)	2,73%	(287 185)
- Charges générales d'exploitation		(98 412)	(103 380)	4 968	(4,81)%	(206 014)
- Dot/rep sur amts et prov. - Immos d'expl		(12 069)	(10 250)	(1 819)	17,75%	(22 134)
Résultat Brut d'Exploitation IFRS		40 450	59 269	(18 819)	(31,75)%	(22 170)
Coût du risque	28	(19 306)	(6 388)	(12 918)	202,22%	(84 399)
Résultat d'Exploitation IFRS		21 144	52 881	(31 737)	(60,02)%	(106 569)
QP de résultat des entreprises MEE		(311)	3 622	(3 933)	(108,59)%	6 904
Gains ou pertes nets sur autres actifs	29	(123)	397	(520)	(130,98)%	5 783
- Solde net - Corr. val. immo corp incorp		(123)	397	(520)	(130,98)%	5 783
- Résultat sur entités conso (cession...)		-	-	-	-	-
Variations de valeur des écarts d'acq.	30	-	-	-	-	23 113
Résultat Avant Impôts IFRS		20 710	56 900	(36 190)	(63,60)%	(70 769)
Impôts sur le résultat	31	(5 917)	(40 465)	34 548	(85,38)%	2 036
Gains & pertes nets d'impôts / act aband		(2 618)	-	(2 618)	n.s.	-
Résultat net total IFRS		12 175	16 435	(4 260)	(25,92)%	(68 733)
Résultat consolidé - Minoritaires		2 062	3 447	(1 385)	(40,18)%	147
Résultat Net		10 113	12 988	(2 875)	(22,14)%	(68 880)

ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

en milliers d'euros

au 30 juin 2009

GROUPE CREDIT MUTUEL NORD EUROPE

4, place Richebé 59000 Lille

	Note	30.06.2009	30.06.2008	Variation		31.12.2008
Résultat Net		12 175	16 435	(4 260)	(25,92)%	(68 733)
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		9 819	(38 948)	48 767	(125,21)%	(22 082)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		3 776	(2 733)	6 509	(238,16)%	(2 820)
Réévaluation des immobilisations		-	-	-	-	-
QP des gains ou pertes latents ou différés sur MEE		1 805	(839)	2 644	(315,08)%	(3 344)
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		15 400	(42 520)	57 920	(136,22)%	(28 246)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		27 575	(26 085)	53 660	(205,71)%	(96 979)
Dont part du Groupe		25 246	(29 094)	54 340	(186,77)%	(97 128)
Dont part des minoritaires		2 329	3 009	(680)	(22,61)%	149

GROUPE CREDIT MUTUEL NORD EUROPE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE 2008 / 2009

en millions d'euros	CMNE	CMNE
	IFRS 2008.12	IFRS 2009.06
Résultat net	-69	12
Impôt	-2	6
Résultat avant impôts	-71	18
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	22	12
- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0
+/- Dotations nettes aux provisions	471	568
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-7	0
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	-9	-1
+/- Produits/charges des activités de financement	0	0
+/- Autres mouvements	-189	91
= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	288	671
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit (a)	-659	841
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle (b)	65	-65
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers (c)	234	-1 353
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-44	62
- Impôts versés	-116	8
= Diminution/augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-520	-507
<u>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (A)</u>	<u>-303</u>	<u>182</u>
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations (d)	218	-337
+/- Flux liés aux immeubles de placement (e)	1	1
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles (f)	-42	-14
<u>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT (B)</u>	<u>177</u>	<u>-350</u>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (g)	57	76
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (h)	47	0
<u>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)</u>	<u>104</u>	<u>76</u>
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE (D)	0	0
Augmentation/diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B+ C + D)	-22	-92
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	-303	182
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	177	-350
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	104	76
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	0	0
<u>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</u>	<u>629</u>	<u>607</u>
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	256	259
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	373	347
<u>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</u>	<u>607</u>	<u>514</u>
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	260	486
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	347	29
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	-22	-92
	0	0

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES
(Établis selon les normes comptables IFRS adoptées par l'Union Européenne)

ARRETES AU 30 JUIN 2009

Cette annexe est divisée en six parties :

- I INFORMATIONS GENERALES
- II METHODES ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION, PERIMETRE
- III PRINCIPES COMPTABLES
- IV NOTES RELATIVES AUX POSTES DES ETATS FINANCIERS
- V INFORMATION SECTORIELLE
- VI AUTRES INFORMATIONS

I INFORMATIONS GENERALES

L'entité consolidante du groupe Crédit Mutuel Nord Europe est constituée de l'ensemble des Caisses Locales, de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe et de la Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe. La Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe est affiliée à la Confédération Nationale du Crédit Mutuel. Les Caisses Locales du Crédit Mutuel Nord Europe sont entièrement détenues par leurs sociétaires.

L'activité du CMNE, qui s'étend sur le nord de la France et le Belux, est l'élaboration, la gestion et la distribution de produits bancaires, d'assurance vie et IARD et de valeurs mobilières et immobilières.

Les comptes consolidés semestriels condensés du groupe Crédit Mutuel Nord Europe au titre de la situation intermédiaire au 30 juin 2009 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire". Ainsi les notes présentées portent sur les éléments significatifs du semestre et doivent donc être lues en liaison avec les comptes consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2008 tels qu'ils figurent dans le rapport annuel au titre de l'exercice 2008.

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au format proposé par l'organisme français de normalisation comptable, le Conseil National de la Comptabilité, dans sa recommandation n°2009-R-04 du 2 juillet 2009 qui annule et remplace la recommandation n°2004-R03 du 27 octobre 2004. Cette nouvelle recommandation introduit les modifications apportées à la norme IAS 1 telles qu'adoptées au sein de l'Union Européenne.

Dans les comptes consolidés présentés au 30 juin 2009, le Groupe applique les dispositions d'IAS 1 révisée et propose en conséquence un nouvel "Etat du résultat net et des variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres". L'entrée en vigueur des autres normes d'application obligatoire à partir du 1er janvier 2009 n'a pas eu d'effet sur les comptes semestriels condensés au 30 juin 2009.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne lorsque l'application en 2009 n'est qu'optionnelle et notamment IFRS 3 et IAS 27 révisées. Enfin, un amendement à IFRS 7 relatif à l'amélioration de l'information à fournir sur les instruments financiers applicable à compter du 1er janvier 2009 n'est pas encore adopté par l'Union Européenne ; il serait sans effet sur les comptes semestriels condensés au 30 juin 2009 car il se rapporte à un type d'information non repris dans les comptes semestriels condensés.

Les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne applicables au 1^{er} janvier 2009 sont sans impact significatif :

- IAS 23 : Coût d'emprunt (amendements à la norme actuellement en vigueur)
- IFRS 2 : Paiement fondé sur des actions (amendements à la norme actuellement en vigueur)
- IFRS 8 : Secteurs opérationnels (remplacement d'IAS14 – information sectorielle)
- IFRIC 11 - IFRS 2 – Traitement comptable de certains accords particuliers de paiements fondés sur des actions : actions propres et transactions intra-groupe
- IFRIC 13 : Programme de fidélisation de la clientèle
- IFRIC 14 : IAS 19 – Plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies – les exigences de financement minimal et leur interaction

FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2009

En début d'année, l'UFG s'est engagé dans l'investissement socialement responsable avec l'arrivée dans le groupe d'UFG Sarasin, née du rapprochement avec la Banque Sarasin. Le bilan simplifié (en K€), à l'entrée dans le groupe était le suivant :

ACTIF		PASSIF	
Actifs financiers disponibles à la vente	1 021	Passifs d'impôt courants	173
Prêts et créances sur les EC	151	Comptes de régul. et passifs divers	1 169
Actifs d'impôt courants	68	Capitaux propres	941
Comptes de régul. et actifs divers	1 008		
Immobilisations corp. et LF preneur	20		
Immobilisations incorporelles	15		
TOTAL ACTIF	2 283	TOTAL PASSIF	2 283

En juin 2009, c'est l'acquisition d'EXA qui est venue contribuer au renforcement du pôle immobilier de l'UFG. Les bilans simplifiés (en K€) des deux principales entités qui ont rejoint le groupe dans ce cadre sont les suivants :

EXA Holding

ACTIF		PASSIF	
Actifs financiers disponibles à la vente	85	Dettes envers les Ets de crédit	131
Actifs d'impôt courants	10	Passifs d'impôt courants	19
Comptes de régul. et actifs divers	1 462	Comptes de régul. et passifs divers	1 322
Immobilisations corp. et LF preneur	7	Capitaux propres	94
Immobilisations incorporelles	2		
TOTAL ACTIF	1 566	TOTAL PASSIF	1 566

EXA Conseil Investissement

ACTIF		PASSIF	
Prêts et créances sur les EC	24	Passifs d'impôt courants	133
Actifs d'impôt courants	7	Comptes de régul. et passifs divers	322
Comptes de régul. et actifs divers	2 328	Capitaux propres	1 914
Immobilisations corp. et LF preneur	10		
TOTAL ACTIF	2 369	TOTAL PASSIF	2 369

Au cours du premier semestre 2009 également, le pôle bancassurance Belux a fait l'objet d'une réorganisation. Quatre des banques régionales (BKCP Wallonie, BKCP Noord, FKBK et West Vlaamse Bank) ont été fusionnées dans BKCP Brabant qui devient BKCP SCRL.

Enfin, il a été décidé de céder les actions Crédidis, filiale de distribution de crédit intégrée proportionnellement jusqu'au 31 décembre 2008 ; cette décision s'est concrétisée au début du mois de septembre. A l'arrêté du 30 juin, les titres sont présentés dans la rubrique "actifs non courants destinés à être cédés".

II PERIMETRE, METHODES ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

1. METHODES DE CONSOLIDATION

La méthode de consolidation pratiquée est différente selon que l'entité consolidante exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable sur l'entreprise détenue.

Ainsi, et selon le type de contrôle, la méthode de consolidation peut être :

- l'intégration globale, visant à reprendre les comptes des entreprises consolidées après retraitements éventuels et éliminations des opérations réciproques. Cette méthode s'applique en cas de contrôle exclusif : il y a présomption de contrôle exclusif lorsque le groupe détient, directement ou indirectement, une participation majoritaire en capital et, soit la majorité des droits de vote, soit le pouvoir de nommer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance, ou lorsque le groupe exerce une influence dominante,
- l'intégration proportionnelle, visant à pratiquer les mêmes opérations de retraitement et éliminations proportionnellement au contrôle exercé. L'intégration proportionnelle est appliquée aux entités sous contrôle conjoint,
- la mise en équivalence qui consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres (y compris le résultat). Cette méthode s'applique lorsque le groupe exerce une influence notable (pouvoir de participation aux politiques financière et opérationnelle).

Enfin, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour gérer une opération ou un groupe d'opérations similaires (entités "ad hoc"), et ce même en l'absence de lien en capital, dans la mesure où il en exerce en substance le contrôle, au regard des critères suivants :

- les activités de l'entité sont menées pour le compte exclusif du Groupe, de telle sorte que ce dernier en tire des avantages ;
- le Groupe dispose du pouvoir de décision et de gestion afin d'obtenir la majorité des avantages liés aux activités courantes de l'entité. Ce pouvoir se caractérise notamment par la capacité de dissoudre l'entité, d'en changer les statuts ou de s'opposer formellement à leur modification ;
- le Groupe a la capacité d'obtenir la majorité des avantages de l'entité et par conséquent peut être exposé aux risques liés à l'activité de la dite entité. Les avantages peuvent prendre la forme d'un droit à recevoir tout ou partie du résultat, évalué sur une base annuelle, une quote-part d'actif net, à disposer d'un ou plusieurs actifs ou à bénéficier de la majorité des actifs résiduels en cas de liquidation ;
- le Groupe conserve la majorité des risques pris par l'entité afin d'en retirer un avantage.

2. PERIMETRE

Le périmètre de consolidation du groupe CMNE au 30 juin 2009 est détaillé dans les tableaux suivants qui indiquent la contribution de chaque entité au résultat du groupe.

	Nationalité	Date de clôture	Pourcentage		Contribution au résultat (en K€)	Méthode d'intégration (1)
	F / E		contrôle	intérêt		
1. Entreprises à caractère financier						
1.1 Etablissements de crédit						
> Caisses de crédit Mutuel + Caisse Fédérale du CMNE + Fédération du CMNE	F	06/09	100	100	-12 424	Mère
> Banque Commerciale du Marché Nord Europe (base consolidée) - 4 place Richebé 59000 LILLE	F	06/09	100	100	4 345	IG
> Banque Delubac - 16 Place Saléon-Terras - 07160 LE CHEYLARD	F	12/08	20,98	20,98	-2 836	MEE
> CMNE Belgium (base consolidée) - Avenue des Arts 6-9 - 1210 BRUXELLES	E	06/09	100	100	1 259	IG
1.2 Etablissements financiers autres que 1.1						
> FCP Richebé Gestion - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/09	99,66	99,4	4 103	IG
> FCP Haussmann Gestion - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/09	100	100	1 524	IG
> FCP Nord Europe Gestion - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/09	100	100	665	IG
> FCP Richebé Recovery - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/09	100	100	421	IG
> FCP Richebé 2011 - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/09	100	100	506	IG
1.3 Autres entreprises à caractère financier						
> SDR Normandie - 2 rue Andréï Sakharov - BP148 - 76135 MONT-SAINT-AIGNAN	F	06/09	99,79	99,79	250	IG
2. Entreprises non financières						
2.1 Assurances						
> Nord Europe Assurances (base consolidée) - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/09	100	100	4 173	IG
2.2 Services						
> Actéa Environnement - 4 Place Richebé 59000 LILLE	F	06/09	100	100	19	IG
> CMNE Environnement - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	F	06/09	100	100	56	IG
> CMN TEL - 135 Boulevard de la Liberté - 59000 LILLE	F	06/09	100	100	59	IG
> Euro-Information - 34 Rue du Wacken - 67000 STRASBOURG	F	06/09	10,15	10,15	2 455	MEE
> Financière Nord Europe (ex FMA) - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	F	06/09	100	100	36	IG
> GIE CMN Gestion - 4 Place Richebé 59000 LILLE	F	06/09	100	100	0	IG
> GIE CMN Prestations - 4 Place Richebé 59000 LILLE	F	06/09	100	100	0	IG
> L'Immobilière du CMN (base consolidée) - 4 Place Richebé 59000 LILLE	F	06/09	100	100	887	IG
> Sicorfé SNP - rue Pierre et Marie Curie 62223 St LAURENT BLANGY	F	06/09	92,29	92,29	11	IG
> Sicorfé Maintenance - rue Pierre et Marie Curie 62223 St LAURENT BLANGY	F	06/09	34	31,38	66	MEE
> Transactimmo - 1 Rue Arrould de Vuez - 59000 LILLE	F	06/09	100	100	-5	IG
2.3 Industrie						
2.4 Holding non financier						
> Groupe UFG (ex NEAM, base consolidée) - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/09	100	100	3 982	IG
> Nord Europe Participations et Investissements (base consolidée) 4 Place Richebé 59000 LILLE	F	06/09	100	100	561	IG
Total					10 113	

(1) MEE : Mise En Equivalence ; IP : Intégration Proportionnelle ; IG : Intégration Globale

Banque Commerciale du Marché Nord Europe 4 place Richebé 59000 LILLE

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Nationalité	Date de clôture	Pourcentage		Contribution au résultat (en K€)	Méthode d'intégration (1)
	F / E		contrôle	intérêt		
Banque Commerciale du Marché Nord Europe	F	06/09	100	100	1 235	IG
> Bail Actea - 33 rue Jeanne d'Arc - 62000 ARRAS	F	06/09	100	100	1 863	IG
> Bail Immo Nord - Tour de Lille- 60 Boulevard de Turin - 59777 EURALILLE	F	06/09	100	100	375	IG
> Bâtiroc Normandie - 2 rue Andréï Sakharov - BP148 - 76135 MONT-SAINT-AIGNAN	F	06/09	100	100	698	IG
> GIE BCMNE Gestion - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	F	06/09	100	100	0	IG
> Normandie Partenariat - 2 rue Andréï Sakharov - BP148 - 76135 MONT-SAINT-AIGNAN	F	06/09	99,65	99,63	174	IG
Total					4 345	

CMNE Belgium

6-9, avenue des Arts. B1210 BRUXELLES

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Nationalité	Date de clôture	Pourcentage		Contribution au résultat (en K€)	Méthode d'intégration (1)
	F / E		contrôle	intérêt		
CMNE Belgium	E	06/09	100	100	-773	IG
> Alverzele - Kerkstraat 43 - 9200 DENDERMONDE	E	06/09	100	100	-153	IG
> BKCP SCRL. Rue Belliard 21 - 1040 BRUXELLES	E	06/09	95,35	95,35	-1 188	IG
> BKCP Securities SA - Avenue Louise 390 - 1050 BRUXELLES	E	06/09	100	100	-32	IG
> Crédit Professionnel SA - Avenue des Arts 6-9 - 1210 BRUXELLES	E	06/09	100	100	5 208	IG
> CNCP - NKBK Pool SA - Avenue des Arts 6-9 - 1210 BRUXELLES	E	06/09	100	100	-16	IG
> GEIE BKCP IT - Avenue des Arts 6-9 - 1210 BRUXELLES	E	06/09	100	100	0	IG
> Immo W16 - Avenue des Arts 6-9 - 1210 BRUXELLES	E	06/09	100	100	-568	IG
> Mobilease - Kerkstraat 43 - 9200 DENDERMONDE	E	06/09	100	100	10	IG
> Nord Europe GEstion SA -	E	06/09	100	100	8	IG
> Nord Europe Private Bank (ex VMSL) - Rue Charles Martel, 54 - L2134 Luxembourg	E	06/09	100	100	-1 331	IG
> Oostvlaamse Invest Company - Kerkstraat 43 - 9200 DENDERMONDE	E	06/09	99,96	95,31	94	IG
> Services et Crédits aux Professions Indépendantes et PME - Aachener Strabe 28 - 4700 EUPEN	E	06/09	56,22	53,61	0	IG
					Total	1 259

Nord Europe Participations et Investissements

4 Place Richebé - 59000 LILLE

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Nationalité	Date de clôture	Pourcentage		Contribution au résultat (en K€)	Méthode d'intégration (1)
	F / E		contrôle	intérêt		
Nord Europe Participations et Investissements	F	06/09	100	100	-276	IG
> SCI Centre Gare	F	06/09	100	100	1 019	IG
> Fininmad (Marchand de biens)	F	06/09	100	100	-160	IG
> Poujoulat Belgique (Holding d'une société de production)	E	06/09	34,53	34,53	0	MEE
> Sofimmo 3	F	06/09	100	100	-22	IG
> Sofimpar	E	06/09	100	100	0	IG
					Total	561

IMMOBILIERE DU CMN

4 Place Richebé - 59000 LILLE

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Nationalité	Date de clôture	Pourcentage		Méthode d'intégration (1)
	F / E		contrôle	intérêt	
> SCICMN	F	06/09	100	100	IG
> SCICMN 1	F	06/09	100	100	IG
> SCICMN 2	F	06/09	100	100	IG
> SCICMN 3	F	06/09	100	100	IG
> SCICMN Location	F	06/09	100	100	IG
> SCICMN Location 2	F	06/09	100	100	IG
> SCIRICHEBE INKERMAN	F	06/09	100	100	IG

Nord Europe Assurances
173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Nationalité	Date	Pourcentage		Contribution	Méthode
	F / E	de clôture	contrôle	intérêt	au résultat (en K€)	d'intégration (1)
Nord Europe Assurances	F	06/09	100	100	-3 121	IG
> ACMN IARD - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	F	06/09	51	51	1 572	IG
> ACMN Vie - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/09	100	100	1 020	IG
> Courtage Crédit Mutuel Nord Europe - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	F	06/09	100	100	79	IG
> CP-BK Reinsurance SA - Avenue de la gare, 65 - 1611 LUXEMBOURG	E	06/09	100	100	555	IG
> Nord Europe Li fe LUXEMBOURG - rue Charles Martel 62 L2134 LUXEMBOURG	E	06/09	100	100	110	IG
> Nord Europe Retraite - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	F	06/09	100	100	2	IG
> La Pérennité - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/09	100	100	3 877	IG
> Pérennité Entreprises - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/09	90	90	49	IG
> Vie Services - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/09	77,5	77,5	30	IG
					Total	4 173

Groupe UFG
173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Nationalité	Date	Pourcentage		Contribution	Méthode
	F / E	de clôture	contrôle	intérêt	au résultat (en K€)	d'intégration (1)
Groupe UFG	F	06/09	100	100	-383	IG
> CMH Gestion - 88 Rue Cardinet - 75017 PARIS	F	06/09	24,47	21,11	-1	MEE
> EXA Conseil - 36 Avenue Hoche - 75008 PARIS	F	06/09	100	78,53	0	IG
> EXA Gestion - 36 Avenue Hoche - 75008 PARIS	F	06/09	100	74,46	0	IG
> EXA Holding - 36 Avenue Hoche - 75008 PARIS	F	06/09	100	74,45	0	IG
> EXA Transactions - 36 Avenue Hoche - 75008 PARIS	F	06/09	100	78,13	0	IG
> Franklin Gérance - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/09	100	86,24	-13	IG
> GIE UFG Services - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/09	100	100	0	IG
> GIE UFG Trésorerie - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/09	100	100	0	IG
> UFG PM (ex Sogindo) - 73 Rue Gutenberg - 75015 PARIS	F	06/09	78,79	67,95	635	IG
> UFG Courtages - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/09	100	88,28	944	IG
> UFG REM (ex UFG Immobilier) - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/09	86,24	86,24	836	IG
> UFG International Claims Collection - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/09	100	100	0	IG
> UFG Investment Managers (ex Multifonds) - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/09	100	100	1 575	IG
> UFG (ex UFG Partenaires)- 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/09	88,28	88,28	132	IG
> UFG Private Equity (ex NEPE)- 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/09	100	100	465	IG
> UFG Sarasin - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/09	60	60	-91	IG
> UFG Transactions - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	F	06/09	100	88,28	-117	IG
					Total	3 982

Les variations intervenues sur le périmètre au cours du premier semestre 2009 sont les suivantes :

	Nom de l'entreprise
Entrées :	
Acquisition	UFG Sarasin EXA Holding EXA Conseil EXA Gestion EXA Transactions
Création	FCP Richebé Recovery FCP Richebé 2011 UFG International Claims Collection
Sorties :	
Classement en "actifs non courants destinés à être cédés"	Crédidis
TUP ou fusion	UFG Alteram BKCP Noord BKCP Wallonie Federale Kas voor het BeroepsKrediet West Vlaamse Bank
Changement de dénomination :	BKCP Brabant devient : BKCP SCRL UFG Partenaires devient : UFG

3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

● **Retraitements et éliminations**

Les opérations réciproques significatives sont éliminées entre entités consolidées par intégration globale ou proportionnelle. Sont considérés comme significatifs les montants supérieurs à 200 K€ en charges et produits et 1.000 K€ en ce qui concerne le bilan et les engagements.

Les résultats de cessions internes font également l'objet d'éliminations.

D'une manière générale, les principes comptables du groupe sont appliqués dans l'ensemble des entités consolidées.

● **Conversion des comptes en devises étrangères**

Les comptes consolidés du CMNE sont établis en euros. Tous les éléments d'actif ou de passif, monétaires et non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

● **Regroupements d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation des normes IFRS, sont comptabilisés à la valeur de marché ou son équivalent, déterminée à la date d'acquisition. La comptabilisation d'un regroupement d'entreprises doit être finalisée dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

Le coût d'acquisition est égal à la juste valeur, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de la société acquise. Les coûts directement afférents à l'opération sont inclus dans le coût d'acquisition.

L'écart d'acquisition, ou survalueur, représente la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition. Cet écart, lorsqu'il est positif, est porté à l'actif du bilan de l'acquéreur et il est immédiatement pris en résultat s'il est négatif.

Dans le cas d'une augmentation du pourcentage d'intérêt du groupe dans une entité déjà contrôlée, l'écart entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part complémentaire de capitaux propres consolidés que ces titres représentent à la date de leur acquisition est comptabilisé en capitaux propres.

Les écarts d'acquisition positifs font l'objet de tests de dépréciation afin de s'assurer qu'ils ne subissent pas de dépréciation durable. Ces variations de valeur s'apprécient au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui correspondent aux pôles d'activité du groupe.

● **Impôts différés**

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales. Les retraitements liés à l'application des normes IFRS font donc également l'objet de calcul d'impôts différés.

Les impôts différés actifs et passifs sont calculés selon la méthode du report variable par référence au taux de l'impôt sur les sociétés connu à la clôture de l'exercice et applicable au cours des exercices suivants, soit 34,43 % au 30 juin 2009.

Les actifs d'impôts différés ne sont retenus que lorsque leur récupération est probable grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux relatifs aux gains ou pertes latents sur actifs disponibles à la vente et aux variations de valeur des instruments dérivés désignés en couverture de résultats futurs, pour lesquels les impôts différés correspondants sont imputés en capitaux propres. Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'une même entité ou groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsque existe un droit légal de compensation.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

4. ETABLISSEMENT DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

La présentation retenue utilise la méthode indirecte. Le résultat, pour la détermination des flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles, est ajusté pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie et des éléments pour lesquels l'effet de la trésorerie consiste en flux de trésorerie d'investissement ou de financement.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis d'après leurs caractéristiques intrinsèques que sont la disponibilité immédiate ou la conversion à très court terme en un montant connu de liquidités dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

La trésorerie comprend les fonds en caisse ainsi que les dépôts et emprunts auprès de la Banque Centrale et de l'office des CCP.

Les équivalents de trésorerie sont composés des prêts et emprunts à vue ou au jour le jour, contractés avec des établissements de crédit.

Les différents flux de trésorerie relatifs à un exercice sont classés, d'après la logique d'intention, en activités opérationnelles, d'investissement et de financement, sachant qu'une opération unique peut inclure des flux classés dans des activités différentes.

Les flux de trésorerie opérationnels sont ceux issus des activités d'exploitation qui contribuent à la formation de l'essentiel du résultat, y compris les activités de marché pour compte propre. Figurent à ce titre parmi les activités opérationnelles, les flux de trésorerie liés aux titres en juste valeur par résultat ainsi que les titres à revenus variables, constitutifs de placements à court terme ou relatifs aux activités de portefeuille, et les titres à revenu fixe disponibles à la vente.

Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers incluent les variations des actifs et passifs financiers en juste valeur par résultat pour la variation de leur juste valeur.

Par défaut, les flux de trésorerie qui ne répondent pas aux définitions d'investissement ou de financement sont classés sous cette activité.

Les activités d'investissement sont définies comme l'acquisition et la sortie d'actifs à long terme et des autres placements qui ne sont pas inclus dans les équivalents de trésorerie ou dans les activités opérationnelles. Y figurent notamment les titres de participation et les autres titres à revenu variable détenus à long terme qui ne sont pas liés aux activités de portefeuille ainsi que les titres à revenu fixe détenus jusqu'à maturité.

Les flux liés aux activités de financement comprennent les mouvements sur capital et les mouvements liés aux émissions ou remboursements d'emprunts ou de dettes subordonnées. Par option, les titres du marché interbancaire et les titres de créances négociables sont classés avec les activités opérationnelles.

N'étant pas constitutifs de ressources affectées aux activités qui les génèrent, les revenus (intérêts et dividendes) provenant des activités d'investissement ainsi que les intérêts liés aux activités de financement sont rattachés aux activités opérationnelles. Les produits de cessions restent, quant à eux, rattachés à l'activité auxquels ils se rapportent pour leur montant avant impôt.

III PRINCIPES COMPTABLES

• Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers à revenu fixe ou déterminable, non cotés sur un marché actif, qui ne sont pas destinés à la vente dès leur acquisition ou leur octroi. Ils comprennent les prêts consentis directement ou la quote-part dans le cadre de prêts syndiqués, les prêts acquis et les titres de dettes non cotés. Ils sont comptabilisés à leur valeur de marché (ou équivalent) lors de leur entrée dans le bilan qui est généralement le montant net décaissé à l'origine.

Les taux appliqués aux crédits octroyés sont présumés être des taux de marché dans la mesure où les barèmes sont ajustés en permanence en fonction notamment des taux de la grande majorité des établissements concurrents.

Ces encours sont valorisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les commissions directement liées à la mise en place du prêt, reçues ou versées ayant une nature d'intérêt sont étalées sur la durée du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont inscrites au compte de résultat parmi les rubriques d'intérêts.

La juste valeur des prêts et créances est communiquée dans l'annexe à chaque date d'arrêté : elle correspond à l'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux zéro coupon qui comprend le coût de signature inhérent au débiteur.

■ *Provision individuelle pour dépréciation des prêts et créances*

Une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une preuve objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la mise en place du prêt – ou d'un groupe de prêts - susceptible de générer une perte. Une analyse est faite à chaque arrêté contrat par contrat. La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt d'origine du prêt des flux futurs estimés tenant compte de l'effet des garanties. En cas de taux variable, c'est le dernier taux contractuel connu qui est retenu.

L'existence d'échéances dues et impayées depuis plus de 3 mois ou 6 mois pour l'immobilier et les collectivités locales ou de comptes courants irréguliers depuis plus de 3 mois représente une preuve objective d'un événement de perte. De même lorsqu'il est probable que le débiteur ne pourra pas rembourser la totalité des sommes dues ou lorsqu'il y a échéance du terme ou encore en cas de liquidation judiciaire une indication objective de perte est identifiée.

La dépréciation est comptabilisée sous la forme de provision dont les dotations sont comprises dans le coût du risque. Les reprises de dépréciation sont enregistrées en coût du risque pour la partie relative à la variation du risque et en marge d'intérêts pour la partie relative au passage du temps. La provision vient en moins de l'actif pour la dépréciation des prêts et au passif parmi les provisions pour risques pour les engagements de financement et de garantie.

Les créances irrécouvrables sont inscrites en pertes et les provisions correspondantes font l'objet d'une reprise.

■ *Provision collective sur les prêts et créances*

Les prêts à la clientèle non dépréciés sur une base individuelle font l'objet d'une provision par portefeuilles homogènes de prêts en cas de dégradation de notes internes ou externes, sur la base des pertes en cas de défaut et de la probabilité de défaut jusqu'à maturité observées en interne ou en externe et appliquées aux encours. Elle est comptabilisée en déduction des encours correspondants à l'actif et les variations de l'exercice sont enregistrées dans la rubrique "Coût du risque" du compte de résultat.

● **Opérations de location**

■ *Opérations dans lesquelles CMNE est crédit bailleur*

Les contrats sont classés en location financement lorsqu'ils conduisent, en substance, à transférer au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien loué. La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance. Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux utilisé est le taux d'intérêt implicite.

Les contrats de location simple sont des contrats pour lesquels l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur. Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location.

■ *Opérations dans lesquelles CMNE est crédit preneur*

Les immobilisations d'exploitation financées au moyen de contrats de location financement sont comptabilisées à l'actif du bilan en immobilisations corporelles pour un montant égal à la juste valeur, ou si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux à effectuer au titre de la location. La contrepartie est enregistrée au passif du bilan. Ces immobilisations sont amorties sur la durée prévue pour des biens de même catégorie.

● **Titres acquis**

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant auquel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre des parties bien informées, et consentantes agissant dans des conditions de concurrence normales.

Lors de la comptabilisation initiale d'un instrument, la juste valeur est généralement le prix de transaction.

Lors des évaluations ultérieures, cette juste valeur doit être déterminée. La méthode de détermination à appliquer varie selon que l'instrument est négocié sur un marché considéré comme actif ou pas.

* Instruments négociés sur un marché actif

Lorsque les instruments sont négociés sur un marché actif, la juste valeur est déterminée en fonction des prix cotés car ils représentent alors la meilleure estimation possible de la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles (auprès d'une bourse, d'un

courtier, d'un intermédiaire ou encore sur un système de cotation) et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

* Instruments négociés sur un marché non actif

Lorsqu'un marché est illiquide, les prix de marché peuvent être utilisés comme un élément afin de déterminer la juste valeur, mais peuvent ne pas être déterminants.

Lorsqu'il n'y a pas de données observables ou lorsque les ajustements des prix de marché nécessitent de se baser sur des données non observables, l'entité peut utiliser des hypothèses internes relatives aux flux de trésorerie futurs et de taux d'actualisation, intégrant les ajustements liés aux risques que le marché intégrerait (crédit, liquidité). Les données observables sur un marché sont à retenir tant qu'elles reflètent la réalité d'une transaction dans des conditions normales, et qu'il n'est pas nécessaire d'ajuster cette valeur de manière trop importante. Dans les autres cas, le Groupe utilise des données non observables, "mark-to-model".

Dans tous les cas, les ajustements sont pratiqués par le Groupe de manière raisonnable et appropriée, en ayant recours au jugement.

Classification des titres

Les titres peuvent être classés dans l'une des catégories suivantes :

- actifs financiers à la juste valeur par résultat,
- actifs financiers disponibles à la vente,
- actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance,
- prêts et créances.

La classification dans l'une ou l'autre de ces catégories traduit l'intention de gestion du groupe et détermine les règles de comptabilisation des instruments.

■ *Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat*

Critère de classement et règles de transfert

La catégorie des "Instruments financiers évalués en juste valeur par résultat" comprend :

* Les instruments financiers détenus à des fins de transaction :

il s'agit principalement des instruments qui ont été acquis pour être revendus ou rachetés à court terme, ou sont intégrés à un portefeuille d'instruments financiers gérés globalement pour lequel un calendrier effectif récent de prise de bénéfice à court terme existe, ou bien encore constituent un instrument dérivé non qualifié de couverture.

Les conditions de marché peuvent conduire le Groupe Crédit Mutuel à revoir sa stratégie de placement et l'intention de gestion de ces titres. Ainsi, lorsqu'il apparaît inopportun de céder des titres initialement acquis dans un objectif de cession à court terme, ces titres peuvent faire l'objet d'un reclassement, dans le respect des dispositions spécifiques prévues par l'amendement IAS 39 d'octobre 2008. Les transferts vers les catégories "Actifs financiers disponibles à la vente" ou "Actifs financiers détenus jusqu'à échéance" sont autorisés en cas de situation exceptionnelle. Les transferts vers la catégorie "Prêts et créances" sont conditionnés à l'intention et la capacité du groupe de détenir ces titres dans un avenir prévisible ou jusqu'à leur échéance. Ces transferts de portefeuille ont pour objectif de traduire au mieux la nouvelle intention de gestion de ces instruments et de refléter de manière plus fidèle, leur impact sur le résultat du Groupe.

* Les instruments financiers classés par choix dès l'origine, et de façon irrévocable, à la juste valeur par résultat. Ce classement peut s'appliquer dans les cas suivants :

- instruments financiers composés d'un ou plusieurs dérivés incorporés séparables,
- instrument présentant une incohérence de traitement comptable par rapport à un autre instrument lié,
- instruments appartenant à un groupe d'actifs financiers évalués et gérés en juste valeur.

Le groupe a utilisé cette option notamment dans le cadre de contrats en unité de comptes des activités d'assurance par cohérence avec le traitement s'appliquant aux passifs.

Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits

Les titres classés en "Actifs et passifs à la juste valeur par résultat" sont comptabilisés lors de leur entrée au bilan à leur juste valeur, ainsi que lors des arrêts ultérieurs, et ce jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur et les revenus perçus ou courus sur les titres à revenu fixe classés dans cette catégorie sont enregistrés au compte de résultat sous la rubrique "Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat".

Les achats et ventes de titres évalués en juste valeur par résultat sont comptabilisés en date de règlement. Les variations de juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées en résultat. L'évaluation du risque de contrepartie sur ces titres est prise en compte dans la juste valeur.

En cas de transfert, vers l'une des trois autres catégories, la juste valeur de l'actif financier à sa date de reclassement devient son nouveau coût ou coût amorti. Aucun gain ou perte comptabilisé avant la date du transfert ne peut être repris.

■ *Actifs et passifs financiers disponibles à la vente*

Critère de classement et règles de transfert

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les actifs financiers non classés en "Prêts et créances", ni en "Actifs financiers détenus jusqu'à maturité" ni en "Juste valeur par résultat".

Les titres à revenu fixe peuvent être reclassés en "Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance" en cas de modification de l'intention de gestion, et sous réserve qu'ils satisfassent aux conditions d'éligibilité de cette catégorie, ou en "Prêts et créances" en cas de modification de l'intention de gestion, de capacité de détention du titre dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance et sous réserve qu'ils satisfassent aux conditions d'éligibilité de cette catégorie.

Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits

Ces actifs sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur au moment de leur acquisition et lors des arrêts ultérieurs, jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique spécifique des capitaux propres "Gains ou pertes latents ou différés", hors revenus courus. Ces gains ou pertes latents comptabilisés en capitaux propres ne sont constatés en compte de résultat, qu'en cas de cession ou de dépréciation durable. Lors de la cession, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique "Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente", ainsi que les plus et moins-values de cession. Les achats et ventes de titres sont comptabilisés en date de règlement.

En cas de transfert de titre de la catégorie "Actifs financiers disponibles à la vente" vers les catégories "Actifs financiers détenus jusqu'à échéance" ou "Prêts et créances" d'instruments ayant une échéance fixe, les gains ou pertes latents antérieurement différés en capitaux propres sont amortis sur la durée de vie résiduelle de l'actif. En cas de transfert d'instruments n'ayant pas une échéance fixe vers la catégorie "Prêts et créances", les gains et pertes latents antérieurement différés sont maintenus en capitaux propres jusqu'à la cession des titres.

Les revenus courus ou acquis des titres à revenu fixe sont comptabilisés en résultat dans la rubrique "Intérêts et produits assimilés". Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont enregistrés en compte de résultat dans la rubrique "Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente".

Dépréciation et risque de crédit

* Dépréciation durable, spécifique aux actions et autres instruments de capitaux propres :

Une dépréciation est constatée sur les actifs financiers à revenu variable disponibles à la vente en cas de baisse prolongée et significative de la juste valeur par rapport au coût.

S'agissant de titres à revenus variables, le groupe CMNE considère qu'en cas d'absence de volatilité accrue du marché, une dévalorisation du titre d'au moins 20% par rapport à son coût d'acquisition sur une période de plus de six mois consécutifs, constitue un indicateur de dépréciation suffisamment fort pour déclencher une analyse. L'analyse est effectuée ligne à ligne. Si elle conclut à une perte probable, celle-ci est constatée en résultat, dans la rubrique "Gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente". Toute baisse ultérieure est également comptabilisée en compte de résultat.

Les dépréciations durables des actions ou autres instruments de capitaux propres passées en résultat sont irréversibles tant que l'instrument est porté au bilan. En cas d'appréciation ultérieure, celle-ci sera constatée en capitaux propres dans la rubrique "Gains ou pertes latents ou différés".

* Dépréciation au titre du risque de crédit :

Les dépréciations sur actifs financiers à revenu fixe disponibles à la vente (obligations notamment) sont comptabilisées dans le poste "Coût du risque". En effet, seule l'existence d'un risque de crédit permet de déprécier ces instruments à revenu fixe, la dépréciation en cas de perte due à une simple hausse des taux n'étant pas admise. En cas de dépréciation, l'intégralité des moins values latentes cumulées en capitaux propres doit être constatée en résultat. Celles-ci sont réversibles ; toute appréciation postérieure, liée à un événement survenu après la constatation de la dépréciation, est également constatée en compte de résultat dans la rubrique "Coût du risque" en cas d'amélioration de la situation de crédit de l'émetteur.

■ *Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance*

Critère de classement et règles de transfert

Cette catégorie comprend les titres à revenu fixe ou déterminable ayant une date d'échéance fixe que le groupe CMNE a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à l'échéance.

Les éventuelles opérations de couverture du risque de taux d'intérêt mises en place sur cette catégorie de titres ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture définie par la norme IAS 39.

Par ailleurs, les possibilités de cessions ou de transfert de titres de ce portefeuille sont très limitées compte tenu des dispositions prévues par la norme IAS 39, sous peine d'entraîner le déclassement de l'ensemble du portefeuille au niveau Groupe et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant deux ans.

Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis valorisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes ainsi que les frais d'acquisition s'ils sont significatifs.

Les achats et ventes de titres sont comptabilisés en date de règlement.

Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique "Intérêts et produits assimilés" du compte de résultat.

Risque de crédit

Une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation de l'actif, résultant d'événements survenus postérieurement à la comptabilisation initiale, et susceptible de générer une perte (risque de crédit avéré). Une analyse est effectuée à chaque arrêté, titre par titre. La dépréciation est évaluée par comparaison entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt d'origine des flux futurs intégrant les garanties. Elle est constatée dans le compte de résultat à la rubrique "Coût du risque". Toute appréciation postérieure, liée à un événement survenu après la constatation de la dépréciation, est également constatée en compte de résultat dans la rubrique "Coût du risque".

● *Actifs non courants destinés à être cédés*

Lorsque le Groupe décide de vendre des actifs non courants, et lorsqu'il est hautement probable que cette vente interviendra dans les douze mois, ces actifs sont présentés séparément au bilan dans le poste "Actifs non courants destinés à être cédés". Les passifs qui leur sont éventuellement liés sont présentés séparément dans le poste "Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés".

Dès lors qu'ils sont classés dans cette catégorie, les actifs non courants et groupes d'actifs et de passifs sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur juste valeur minorée des coûts de vente.

Les actifs concernés cessent d'être amortis. En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est constatée en résultat. Les pertes de valeur comptabilisées à ce titre sont réversibles.

● *Dérivés et comptabilité de couverture*

Détermination de la juste valeur des dérivés

La majorité des dérivés de gré à gré, swaps, accords de taux futurs, caps, floors et options simples est valorisée selon des modèles standards, communément admis (méthode d'actualisation des flux futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation), fondés sur des données observables dans le marché (par exemple des courbes de taux). La valorisation de ces modèles est ajustée afin de tenir compte des risques de liquidité et de crédit.

Les dérivés sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Classification des dérivés et comptabilité de couverture

■ *Dérivés classés en actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat*

Par défaut, tous les dérivés non qualifiés d'instruments de couverture selon les normes IFRS sont classés dans les catégories "Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat", même si économiquement, ils ont été souscrits en vue de couvrir un ou plusieurs risques.

* Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est une composante d'un instrument hybride qui, séparé de son contrat hôte, répond à la définition d'un dérivé. Il a notamment pour effet de faire varier certains flux de trésorerie de manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

Ce dérivé est détaché du contrat hôte qui l'abrite pour être comptabilisé séparément en tant qu'instrument dérivé en juste valeur par résultat lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :

- l'instrument hybride abritant ce dérivé incorporé n'est pas évalué en juste valeur par résultat,
- les caractéristiques économiques du dérivé et ses risques associés ne sont pas considérés comme étroitement liés à ceux du contrat hôte,
- l'évaluation distincte du dérivé incorporé à séparer est suffisamment fiable pour fournir une information pertinente.

* Comptabilisation

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique "Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat".

■ *Comptabilité de couverture*

La norme IAS 39 permet trois formes de relation de couverture. Le choix de la relation de couverture est effectué en fonction de la nature du risque couvert.

La couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition aux variations de juste valeur des actifs ou passifs financiers.

La couverture de flux de trésorerie sert à couvrir l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'actifs ou passifs financiers, d'engagements fermes ou de transactions futures.

Le CMNE a recours à la couverture de flux de trésorerie pour le TSS émis en 2004.

La couverture d'investissements nets en devises est comptabilisée comme la couverture de flux de trésorerie, elle n'a pas été utilisée par le groupe.

Les dérivés de couverture doivent satisfaire aux différents critères requis par la norme IAS 39 pour être comptablement qualifiés d'instruments de couverture. L'instrument de couverture et l'élément couvert doivent tous deux être éligibles à la comptabilité de couverture.

La relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture est formellement documentée, dès la mise en place de la relation de couverture. Cette documentation spécifie les objectifs de gestion du risque de la direction, la nature du risque couvert, la stratégie sous-jacente, l'identification de l'instrument de couverture et de l'élément couvert, ainsi que les modalités de mesure de l'efficacité de couverture.

L'efficacité de cette couverture doit être démontrée lors de la mise en place de la relation de couverture puis tout au long de sa durée de vie, au moins à chaque date d'arrêt. Le rapport entre la variation de valeur ou de résultat de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert doit se situer dans un intervalle de 80 à 125 %. Le cas échéant, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée et ce, sur base prospective.

* Couverture de juste valeur d'actifs ou de passifs identifiés :

Dans le cas d'une relation de couverture de juste valeur, les dérivés sont réévalués à leur juste valeur par contrepartie du compte de résultat dans la rubrique "Gains ou pertes nets sur instruments financiers en juste valeur par résultat" symétriquement à la réévaluation des éléments couverts en résultat, liée au risque couvert. Cette règle s'applique également si l'élément couvert est comptabilisé au coût amorti ou s'il s'agit d'un actif financier classé en "Actifs financiers disponibles à la vente". Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture et de l'élément couvert se compensent partiellement ou totalement, il ne reste en résultat que l'éventuelle inefficacité de la couverture.

La partie correspondant au réescompte de l'instrument financier dérivé est portée au compte de résultat dans la rubrique "Produits et charges d'intérêts" symétriquement aux produits ou charges d'intérêts relatifs à l'élément couvert.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non respect des critères d'efficacité, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée sur une base prospective. Les dérivés de couverture sont transférés en "Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat" et sont comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie. La valeur au bilan de l'élément couvert n'est postérieurement plus ajustée pour refléter les variations de juste valeur. Dans le cas d'instruments de taux identifiés initialement couverts, la réévaluation est amortie sur sa durée de vie résiduelle. Si les éléments couverts ne figurent plus au bilan du fait notamment de remboursements anticipés, les ajustements cumulés sont immédiatement portés en compte de résultat.

Les instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre d'opérations de macro-couverture ont pour objet de couvrir de façon globale tout ou partie du risque structurel de taux issu principalement des activités de banque de détail. Selon les dispositions de la norme IAS 39, le traitement comptable des instruments financiers dérivés qualifiés comptablement de macro-couverture de juste valeur est identique à celui des dérivés de couverture de juste valeur. La variation de juste valeur des portefeuilles couverts est enregistrée sur une ligne spécifique du bilan intitulée "Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux" par la contrepartie du compte de résultat. L'efficacité des couvertures est contrôlée

de manière prospective en s'assurant que les dérivés, lors de leur mise en place, réduisent le risque de taux du portefeuille couvert. De manière rétrospective, les couvertures doivent être déqualifiées lorsque les sous-jacents qui leurs sont associés deviennent insuffisants.

* Couverture de flux de trésorerie :

Dans le cas d'une relation de couverture de flux de trésorerie, les dérivés sont réévalués au bilan en juste valeur par contrepartie des capitaux propres pour la partie efficace. La partie considérée comme inefficace est enregistrée au compte de résultat dans la rubrique "Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat".

Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en résultat dans la rubrique "Produits et charges d'intérêts" au même rythme que les flux de l'élément couvert affectent le résultat.

Les éléments couverts restent comptabilisés conformément aux règles spécifiques à leur catégorie comptable. En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non respect des critères d'efficacité, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée. Les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont maintenus en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas ; ces montants sont alors transférés en résultat.

En cas de disparition de l'élément couvert, les montants cumulés inscrits en capitaux propres sont immédiatement transférés en résultat.

● **Immobilisations et amortissements**

Les immobilisations inscrites au bilan comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation ainsi que les immeubles de placement. Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services ou administratives. Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital investi. Ils sont enregistrés de la même façon que les immeubles d'exploitation, selon la méthode du coût historique.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables et nécessaires à leur mise en état de marche en vue de leur utilisation. Les coûts d'emprunt encourus lors de la construction ou l'adaptation des biens immobiliers ne sont pas activés.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées selon la méthode du coût historique, c'est à dire à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément dès l'origine et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. La durée d'utilité des immobilisations étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien, il n'est pas constaté de valeur résiduelle.

Les fourchettes de durées d'amortissement retenues sont :

Immobilisations corporelles :

- Constructions - gros œuvre structure : 10 - 30 ans (en fonction du type d'immeuble concerné)
- Constructions - équipements : 10 - 25 ans
- Agencements et installations : 5 - 15 ans
- Mobilier et matériel de bureau : 5 - 10 ans
- Matériel de sécurité : 3 - 10 ans
- Matériel roulant : 3 - 5 ans
- Matériel informatique : 3 - 5 ans

Immobilisations incorporelles :

- Logiciels acquis ou créés en interne : 1 - 3 ans

● **Contrats d'épargne réglementée**

Les comptes d'épargne logement (CEL) et les plans épargne logement (PEL) sont des produits réglementés français accessibles à la clientèle (personnes physiques). Ces produits associent une phase d'épargne rémunérée ouvrant des droits à un prêt immobilier dans une seconde phase. Ils génèrent des engagements de deux ordres pour l'établissement distributeur :

- un engagement de rémunération future de l'épargne à un taux fixe (uniquement sur les PEL, le taux de rémunération des CEL étant assimilable à un taux variable, périodiquement révisé en fonction d'une formule d'indexation),

- un engagement d'accord de prêt aux clients qui le demandent, à des conditions prédéterminées (PEL et CEL).

Ces engagements ont été estimés sur la base de statistiques comportementales des clients et de données de marché. Une provision est constituée au passif du bilan afin de couvrir les charges futures liées aux conditions potentiellement défavorables de ces produits, par rapport aux taux d'intérêt offerts à la clientèle des particuliers pour des produits similaires, mais non réglementés en terme de rémunération. Cette approche est menée par génération homogène en terme de conditions réglementées de PEL et de CEL. Les impacts sur le résultat sont inscrits parmi les intérêts versés à la clientèle.

● **Dettes représentées par un titre**

Les dettes représentées par un titre (bons de caisse, titres du marché interbancaire, emprunt obligataire...), non classées en juste valeur par résultat sur option, sont comptabilisées à leur valeur d'émission, généralement diminuée des coûts de transaction.

Ces dettes sont ensuite valorisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

● **Activités d'assurance**

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par l'émission des contrats d'assurance, y compris des contrats de réassurance émis ou souscrits, et des contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices (qui octroie aux souscripteurs des contrats le droit de recevoir, en plus de la rémunération garantie, une quote-part des résultats financiers réalisés) sont établis conformément à la norme IFRS 4.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance consolidées par intégration globale suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du groupe. Les actifs financiers représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte sont ainsi présentés en "Actifs financiers à la juste valeur par résultat" et l'actif et passif correspondant évalués en date d'arrêt à la valeur de réalisation des supports de référence.

Par ailleurs, les contrats soumis à IFRS 4 restent comptabilisés et consolidés comme en normes françaises et sont valorisés et comptabilisés selon les mêmes règles à l'exception de quelques retraitements limités, notamment ceux liés à l'élimination des provisions d'égalisation réglementaires et à la comptabilisation de participations différées, conformément aux principes de la réglementation française appliquée aux différences de l'évaluation des actifs. Il s'agit principalement de provisions pour participation aux bénéfices différée afférente aux plus et moins-values latentes comptabilisées sur les actifs selon IAS 39 (ce qui correspond, d'après IFRS 4, à l'application de la "comptabilité reflet" : afin de refléter la quote-part de ces plus et moins-values latentes, "l'élément de participation discrétionnaire", entièrement dans les provisions et non pas en capitaux propres). Ces provisions pour participation aux bénéfices différée sont présentées au passif ou à l'actif, par entité juridique et sans compensation entre entités du périmètre.

Outre les diverses provisions dotées et reprises au passif, les autres transactions générées par ces contrats sont valorisées et comptabilisées selon les mêmes règles. Il s'agit notamment des coûts d'acquisition des contrats, des créances et dettes nées des contrats, d'avances sur polices et des recours et subrogations résultant des contrats d'assurance et de réassurance.

A la date de clôture, un test de suffisance du passif comptabilisé sur ces contrats (nets des autres éléments d'actifs ou de passifs liés tels que les frais d'acquisition reportés et les valeurs de portefeuille acquises) est réalisé : il est vérifié que le passif comptabilisé est suffisant pour couvrir les flux de trésorerie futurs estimés à cette date. Une insuffisance éventuelle des provisions techniques est constatée en résultat de la période (et serait reprise ultérieurement le cas échéant).

La réserve de capitalisation dotée en franchise d'impôt dans les comptes individuels des sociétés françaises du fait de la vente de valeurs mobilières amortissables, avec pour objet de différer une partie des plus-values nettes dégagées afin de maintenir le rendement actuariel du portefeuille constitué en représentation des engagements contractuels, est annulée dans les comptes consolidés. Les mouvements de l'exercice affectant cette réserve, constatés par le résultat dans les comptes individuels, sont annulés dans le compte de résultat consolidé. En application de la norme IAS 12 un impôt différé passif a été constaté relatif au reclassement effectif en capitaux propres de la réserve de capitalisation. En revanche, lorsqu'il existe une forte probabilité d'attribution aux assurés, notamment pour tenir compte des droits des assurés dans le cadre de certains portefeuilles d'assurance des entités du groupe, une participation différée est comptabilisée suite au retraitement de la réserve de capitalisation.

● **Provisions pour risques et charges**

Les dotations et reprises de provisions pour risques et charges sont classées par nature dans les postes de charges et produits correspondants.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un évènement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Le montant de cette obligation est actualisé le cas échéant pour déterminer le montant de la provision.

Les provisions constituées par le groupe couvrent notamment :

- les risques opérationnels,
- les engagements sociaux,
- les risques d'exécution des engagements par signature,
- les litiges et garanties de passif
- les risques fiscaux,
- les risques liés à l'épargne logement.

● **Avantages au personnel**

Les avantages au personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19. Les engagements sociaux font l'objet, le cas échéant, d'une provision comptabilisée dans le poste "Provisions pour risques et charges". Sa variation est comptabilisée dans le compte de résultat dans le poste "Charges de personnel".

■ **Avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies**

Il s'agit des régimes de retraite, préretraite et retraite complémentaires dans lesquels le groupe conserve une obligation formelle ou implicite d'assurer les prestations promises au personnel.

Les engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, qui consiste à affecter les droits à prestations aux périodes de services en application de la formule contractuelle de calcul des prestations du régime, puis actualisés à partir d'hypothèses démographiques et financières telles que :

- le taux d'actualisation, déterminé par référence au taux long terme des emprunts d'Etat en fonction de la durée des engagements,
- le taux d'augmentation des salaires, évalué en fonction des tranches d'âges, des catégories cadre / non cadre,
- les taux d'inflations, estimés par comparaison entre les taux de l'OAT et de l'OAT inflaté pour les différentes maturités,
- les taux de mobilité des salariés, déterminés par tranches d'âge, sur la base du ratio moyen sur 3 ans du nombre de démissions et licenciements rapporté au nombre de salariés présents à la clôture de l'exercice en CDI
- l'âge de départ en retraite : l'estimation est établie par individu sur la base de la date d'entrée réelle ou estimée dans la vie active et des hypothèses liées à la loi Fillon, avec un plafonnement maximum à 65 ans
- la mortalité selon la table INSEE TH/TF 00-02.

Les différences générées par les changements de ces hypothèses et par les différences entre les hypothèses antérieures et les réalisations constituent des écarts actuariels. Lorsque le régime dispose d'actifs, ceux ci sont évalués à la juste valeur et impactent le résultat pour leur rendement attendu. L'écart entre le rendement réel et le rendement attendu constitue également un écart actuariel.

Le groupe a opté pour la constatation immédiate des écarts actuariels excédant le corridor (au-delà de 10% de la valeur la plus élevée entre la valeur actualisée de l'engagement brute au titre des prestations à la date de clôture et la juste valeur des actifs du régime) en compte de résultat de l'exercice sous forme de provisions, sans étalement sur la durée d'activité résiduelle des salariés. Les réductions et liquidations de régime génèrent une variation de l'engagement qui est comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice.

■ **Indemnités de fin de carrière**

Les droits des salariés à l'indemnité de départ en retraite sont calculés en fonction du temps de présence et de la rémunération brute du salarié conformément à la convention collective applicable au groupe.

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière sont couverts par un contrat souscrit auprès d'une compagnie d'assurance. L'écart entre le montant des droits des salariés et la valeur du contrat de couverture fait l'objet d'une provision déterminée en fonction des informations communiquées par l'assureur.

● **Dettes subordonnées**

Les dettes subordonnées, à terme ou à durée indéterminée, sont séparées des autres dettes représentées par un titre, car leur remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers. Ces dettes sont valorisées au coût amorti.

• Distinction Dettes et Capitaux propres

Selon l'interprétation IFRIC 2, les parts de sociétaires sont des capitaux propres si l'entité dispose d'un droit inconditionnel de refuser le remboursement ou s'il existe des dispositions légales ou statutaires interdisant ou limitant fortement le remboursement. En raison des dispositions statutaires et légales existantes, les parts sociales, émises par les structures composant l'entité consolidante du CMNE, sont comptabilisées en capitaux propres.

Les autres instruments financiers émis par le groupe sont comptablement qualifiés d'instruments de dettes dès lors qu'il existe une obligation contractuelle pour le groupe de délivrer de la trésorerie aux détenteurs de titres. C'est notamment le cas pour tous les titres subordonnés émis par le groupe.

• Recours à des estimations

La préparation des états financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives. Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les états financiers.

Ainsi est-ce en particulier le cas :

- des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire ;
- du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en "Actifs disponibles à la vente" ou en "Instruments financiers en valeur de marché par résultat" à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes annexes aux états financiers ;
- des dépréciations d'actifs financiers à revenu variable classés dans la catégorie "disponibles à la vente" ;
- des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels ;
- de la pertinence de la qualification de certaines couvertures de résultat par des instruments financiers dérivés et de la mesure de l'efficacité des stratégies de couverture ;
- de l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée ;
- de la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

IV NOTES RELATIVES AUX POSTES DES ETATS FINANCIERS

(Les notes sont présentées en milliers d'euros)

1. NOTES RELATIVES AU BILAN

Note 1 : Caisse, Banques Centrales, CCP

1a. Prêts et créances sur établissements de crédit

	30.06.2009	31.12.2008	Variation	
Caisse, Banques centrales, CCP				
Banques centrales	435 335	201 349	233 986	116,21%
dont réserves obligatoires	45 500	51 118	-5 618	-10,99%
Caisse, CCP	51 084	58 152	-7 068	-12,15%
Total	486 419	259 501	226 918	87,44%
Prêts et créances sur les établissements de crédit				
Comptes réseau Crédit Mutuel	2 773 129	2 877 699	-104 570	-3,63%
Autres comptes ordinaires	42 770	66 590	-23 820	-35,77%
Prêts	790 416	1 767 006	-976 590	-55,27%
Autres créances	158 613	102 437	56 176	54,84%
Créances dépréciées sur base individuelle	46	46	0	0,00%
Créances rattachées	46 397	33 712	12 685	37,63%
Total	3 811 371	4 847 490	-1 036 119	-21,37%

1b. Dettes envers les établissements de crédit

	30.06.2009	31.12.2008	Variation	
Banques centrales, CCP				
Banques centrales	652	0	652	n.s.
Total	652	0	652	n.s.
Dettes envers les établissements de crédit				
Autres comptes ordinaires	70 551	71 197	-646	-0,91%
Emprunts	1 206 415	993 710	212 705	21,41%
Autres dettes	94 206	219 956	-125 750	-57,17%
Dettes rattachées	9 957	12 630	-2 673	-21,16%
Total	1 381 129	1 297 493	83 636	6,45%

Note 2 : Actifs et passifs à la juste valeur par résultat

2a. Actifs financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2009			31.12.2008		
	Transaction	Juste valeur sur option	Total	Transaction	Juste valeur sur option	Total
Titres	472 878	6 408 892	6 881 770	254 900	6 038 971	6 293 871
- Effets publics	15 975	0	15 975	0	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe	166 177	2 776 007	2 942 184	59 773	2 591 831	2 651 604
. Cotés	166 177	2 680 244	2 846 421	59 773	2 543 260	2 603 033
. Non cotés	0	95 763	95 763	0	48 571	48 571
- Actions et autres titres à revenu variable	290 726	3 632 885	3 923 611	195 127	3 447 140	3 642 267
. Cotés	290 726	3 632 885	3 923 611	195 127	3 447 140	3 642 267
. Non cotés	0	0	0	0	0	0
. Instruments dérivés de transaction	10 908	0	10 908	7 909	0	7 909
TOTAL	483 786	6 408 892	6 892 678	262 809	6 038 971	6 301 780

2b. Passifs financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2009	31.12.2008	Variation	
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	68 322	44 777	23 545	52,58%
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	0	0	0	n.s.
TOTAL	68 322	44 777	23 545	52,58%

	30.06.2009	31.12.2008	Variation	
Instruments dérivés de transaction	68 322	44 777	23 545	52,58%
Autres passifs financiers détenus à des fins de transaction	0	0	0	n.s.
TOTAL	68 322	44 777	23 545	52,58%

Note 3 : Couverture

3a. Instruments dérivés de couverture

	30.06.2009		31.12.2008	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Couverture de flux de trésorerie (Cash flow Hedge)	264	9 715	10	15 612
Couverture de juste valeur (var. enregistrée en résultat)	114	111 951	6 593	71 136
TOTAL	378	121 666	6 603	86 748

3b. Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux

	Juste valeur		Variation de juste valeur	
	30.06.2009	31.12.2008		
Juste valeur du risque de taux d'intérêt par portefeuilles				
d'actifs financiers	92 353	65 880		26 473
de passifs financiers	2 568	0		2 568

Note 4 : Analyse des instruments dérivés

	30.06.2009			31.12.2008		
	Notionnel	Actif	Passif	Notionnel	Actif	Passif
Instruments dérivés de transaction						
<i>Instruments de taux</i>						
Swaps	2 570 816	10 908	68 322	2 205 646	7 908	44 776
Options et instruments conditionnels	5 358	0	0	42 441	0	0
<i>Instruments de change</i>						
Autres contrats fermes	0	0	0	0	1	1
<i>Autres que taux et change</i>						
Autres contrats fermes	69 963	0	0	568 485	0	0
Options et instruments conditionnels	16 397	0	0	0	0	0
Sous-total	2 662 534	10 908	68 322	2 816 572	7 909	44 777
Instruments dérivés de couverture						
<i>Couverture de Fair Value Hedge</i>						
Swaps	1 550 000	114	111 951	1 577 000	6 593	71 136
<i>Couverture de Cash Flow Hedge</i>						
Swaps	450 000	264	9 715	300 000	0	15 612
Options et instruments conditionnels	0	0	0	0	10	0
Sous-total	2 000 000	378	121 666	1 877 000	6 603	86 748
Total	4 662 534	11 286	189 988	4 693 572	14 512	131 525

Note 5 : Actifs financiers disponibles à la vente

5a. Actifs financiers disponibles à la vente

	30.06.2009	31.12.2008	Variation	
. Effets publics	7 222	20 256	-13 034	-64,35%
. Obligations et autres titres à revenu fixe	3 259 842	3 978 634	-718 792	-18,07%
- Cotés	2 820 245	2 263 290	556 955	24,61%
- Non cotés	439 597	1 715 344	-1 275 747	-74,37%
. Actions et autres titres à revenu variable	283 224	379 461	-96 237	-25,36%
- Cotés	197 893	286 942	-89 049	-31,03%
- Non cotés	85 331	92 519	-7 188	-7,77%
. Titres immobilisés	151 533	118 595	32 938	27,77%
- Titres de participation	32 883	7 503	25 380	338,26%
- Autres titres détenus à long terme	9 033	9 360	-327	-3,49%
- Parts dans les entreprises liées	109 617	101 732	7 885	7,75%
. Créances rattachées	61 908	39 144	22 764	58,15%
TOTAL	3 763 729	4 536 090	-772 361	-17,03%
Dont plus ou moins values latentes constatées en capitaux propres	51 057	37 413	13 644	36,47%
Dont obligations dépréciées	23 130	22 904	226	0,99%
Dont provisions pour dépréciation	-28 695	-29 429	734	-2,49%
Dont titres de participation cotés.	0	0	0	n.s.

5b. Liste des principales participations non consolidées

	% détenu	Capitaux propres	Total bilan	PNB ou CA	Résultat
CIC	<1	7 363 857	251 666 031	3 206 440	170 204
GACM	<1	5 096 683	62 781 536	788 752	396 149
CCCM Paris	14%	379 758	17 177 842	76 386	26 008

Les différents chiffres (hors pourcentage de détention) se rapportent à l'exercice 2008.

En ce qui concerne les titres CIC, depuis le 31 décembre 2008, une valorisation "plancher" a été retenue. Elle correspond à la valeur des fonds propres - part du groupe - par action.

Note 6 : Clientèle

6a. Prêts et créances sur la clientèle

	30.06.2009	31.12.2008	Variation	
Créances saines	11 190 264	11 206 854	-16 590	-0,15%
. Créances commerciales	12 550	22 375	-9 825	-43,91%
. Autres concours à la clientèle	11 132 985	11 141 249	-8 264	-0,07%
- crédits à l'habitat	6 750 198	6 811 585	-61 387	-0,90%
- autres concours et créances diverses dont pensions	4 382 787	4 329 664	53 123	1,23%
. Créances rattachées	44 729	43 230	1 499	3,47%
Créances d'assurance et réassurance	19 355	12 862	6 493	50,48%
Créances dépréciées sur base individuelle	373 146	363 318	9 828	2,71%
Créances brutes	11 582 765	11 583 034	-269	0,00%
Provisions individuelles	-244 221	-236 723	-7 498	3,17%
Provisions collectives	-16 192	-12 537	-3 655	29,15%
SOUS TOTAL I (1)	11 322 352	11 333 774	-11 422	-0,10%
Location financement (investissement net)	1 083 002	1 064 265	18 737	1,76%
. Mobilier	790 673	788 595	2 078	0,26%
. Immobilier	273 661	257 902	15 759	6,11%
. Créances dépréciées sur base individuelle	18 668	17 768	900	5,07%
Provisions pour dépréciation	-15 132	-14 466	-666	4,60%
SOUS TOTAL II	1 067 870	1 049 799	18 071	1,72%
TOTAL	12 390 222	12 383 573	6 649	0,05%
dont prêts participatifs	0	0	0	n.s.
dont prêts subordonnés	0	0	0	n.s.

Opérations de location financement avec la clientèle :

	31.12.2008	Acquisition	Cession	Autres	30.06.2009
Valeur brute comptable	1 064 265	89 552	-69 846	-969	1 083 002
Dépréciations des loyers non recouvrables	-14 466	-3 242	2 577	-1	-15 132
Valeur nette comptable	1 049 799	86 310	-67 269	-970	1 067 870

6b. Dettes envers la clientèle

	30.06.2009	31.12.2008	Variation	
. Comptes d'épargne à régime spécial	7 858 749	7 807 041	51 708	0,66%
- à vue	6 559 762	6 431 728	128 034	1,99%
- à terme	1 298 987	1 375 313	-76 326	-5,55%
. Dettes rattachées sur comptes d'épargne	109 389	7 282	102 107	n.s.
Sous-total	7 968 138	7 814 323	153 815	1,97%
. Comptes à vue	2 369 889	2 400 091	-30 202	-1,26%
. Comptes et emprunts à terme	830 860	871 611	-40 751	-4,68%
. Dettes rattachées	10 277	10 923	-646	-5,91%
. Dettes d'assurance et de réassurance	37 182	29 738	7 444	25,03%
Sous-total	3 248 208	3 312 363	-64 155	-1,94%
TOTAL	11 216 346	11 126 686	89 660	0,81%

Note 7 : Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

	30.06.2009	31.12.2008	Variation	
. Titres	861 105	545 661	315 444	57,81%
- Effets publics	42 302	47 615	-5 313	-11,16%
- Obligations et autres titres à revenu fixe	818 803	498 046	320 757	64,40%
. Cotés	497 036	482 884	14 152	2,93%
. Non cotés	321 767	15 162	306 605	n.s.
. Créances rattachées	7 017	8 420	-1 403	-16,66%
TOTAL BRUT	868 122	554 081	314 041	56,68%
dont actifs dépréciés	16 000	11 999	4 001	33,34%
Provisions pour dépréciation	-12 833	-10 829	-2 004	18,51%
TOTAL NET	855 289	543 252	312 037	57,44%

Note 8 : Evolution des provisions pour dépréciations

	31.12.2008	Dotation	Reprise	Autres	30.06.2009
Prêts et créances Etablissements de crédit	0	0	0	0	0
Prêts et créances sur la clientèle	-263 726	-33 250	4 929	16 502	-275 545
Titres en AFS "disponibles à la vente"	-29 429	-1 837	5 922	-3 351	-28 695
Titres en HTM "détenus jusqu'à l'échéance"	-10 829	-2 004	0	0	-12 833
Total	-303 984	-37 091	10 851	13 151	-317 073

Note 9 : Instruments financiers – Reclassements

	30.06.2009	31.12.2008
Reclassement du portefeuille actifs disponibles à la vente vers les actifs détenus jusqu'à maturité	0	246 132
Reclassement du portefeuille actifs détenus jusqu'à maturité vers les actifs disponibles à la vente	0	0
Pour la période au cours de laquelle l'actif a été reclassé		
	30.06.2009	31.12.2008
. Profits/pertes passés en résultat liés aux actifs reclassés en N	0	0
. Gains/pertes latents constatés en capitaux propres liés aux actifs reclassés en N	0	998
Pour la période suivant le reclassement (et celle durant laquelle il a eu lieu) et jusqu'à décomptabilisation de l'actif		
	30.06.2009	31.12.2008
. Valeur comptable des actifs reclassés	230 168	246 132
. Juste valeur des actifs reclassés	230 097	239 142
. Gains/pertes latents qui auraient été constatés en capitaux propres si les actifs n'avaient pas été reclassés	-71	-6 990
. Profits/pertes passés en résultat liés aux actifs reclassés	-975	0
. Intérêts comptabilisés en résultat liés aux actifs reclassés	0	0

Note 10 : Impôts

10a. Impôts courants

	30.06.2009	31.12.2008	Variation	
Actif (par résultat)	67 137	99 956	-32 819	-32,83%
Passif (par résultat)	22 421	33 744	-11 323	-33,56%

10b. Impôts différés

	30.06.2009	31.12.2008	Variation	
Actif (par résultat)	84 866	81 910	2 956	3,61%
Actif (par capitaux propres)	3 444	7 556	-4 112	-54,42%
Passif (par résultat)	7 100	7 362	-262	-3,56%
Passif (par capitaux propres)	4 107	2 890	1 217	42,11%

Note 11 : Comptes de régularisation et actifs et passifs divers

11a. Comptes de régularisation et actifs divers

	30.06.2009	31.12.2008	Variation	
Comptes de régularisation actif				
Valeurs reçues à l'encaissement	6 892	14 002	-7 110	-50,78%
Comptes d'ajustement sur devises	395	4	391	n.s.
Produits à recevoir	6 626	7 652	-1 026	-13,40%
Comptes de régularisation divers	113 763	107 045	6 718	6,28%
Sous-total	127 676	128 703	-1 027	-0,80%
Autres actifs				
Débiteurs divers	161 088	233 517	-72 429	-31,02%
Stocks et assimilés	3 026	3 479	-453	-13,02%
Sous-total	164 114	236 996	-72 882	-30,75%
Autres actifs d'assurance				
Autres	278 953	374 534	-95 581	-25,52%
Sous-total	278 953	374 534	-95 581	-25,52%
Total	570 743	740 233	-169 490	-22,90%

11b. Comptes de régularisation et passifs divers

	30.06.2009	31.12.2008	Variation	
Comptes de régularisation passif				
Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement	147	66	81	122,73%
Charges à payer	33 574	19 763	13 811	69,88%
Comptes de régularisation divers	117 890	123 905	-6 015	-4,85%
Sous-total	151 611	143 734	7 877	5,48%
Autres passifs				
Comptes de règlement sur opérations sur titres	153 248	170 987	-17 739	-10,37%
Versements restant à effectuer sur titres	19 211	18 171	1 040	5,72%
Créditeurs divers	190 982	208 948	-17 966	-8,60%
Sous-total	363 441	398 106	-34 665	-8,71%
Autres passifs d'assurance				
Autres	0	0	0	n.s.
Sous-total	0	0	0	n.s.
Total	515 052	541 840	-26 788	-4,94%

Note 12 : Participations dans les entreprises mises en équivalence Quote-part dans le résultat des entreprises MEE

	30.06.2009		31.12.2008	
	Valeur de MEE	QP de résultat	Valeur de MEE	QP de résultat
Euro Information	56 556	2 455	51 900	5 899
CM Habitat Gestion	102	-2	104	7
Poujoulat Belgique	478	0	478	3
Sicorfé Maintenance	655	72	583	100
Banque Delubac	2 167	-2 836	5 435	895
TOTAL	59 958	-311	58 500	6 904

Note 13 : Immeubles de placement

	31.12.2008	Augmentation	Diminution	Autres variations	30.06.2009
Coût historique	23 260	20 964	-195	0	44 029
Amortissement et dépréciation	-8 519	-377	34	-1	-8 863
Montant net	14 741	20 587	-161	-1	35 166

La juste valeur de ces immeubles (enregistrés au coût) est de 44.781 K€ Cette juste valeur est déterminée à dire d'expert.

Note 14 : Immobilisations corporelles et incorporelles

14a. Immobilisations corporelles

Traitement de référence	31.12.2008	Augmentation	Diminution	Autres variations	30.06.2009
Coût historique					
Terrains d'exploitation	23 858	9	-3 275	-495	20 097
Constructions d'exploitation	188 379	9 117	-297	621	197 820
Autres immobilisations corporelles	188 367	4 375	-21 515	-4	171 223
Total	400 604	13 501	-25 087	122	389 140
Amortissement et dépréciation					
Terrains d'exploitation	-1 094	-36	0	0	-1 130
Constructions d'exploitation	-94 143	-4 316	273	-98	-98 284
Autres immobilisations corporelles	-96 262	-5 162	1 393	-25	-100 056
Total	-191 499	-9 514	1 666	-123	-199 470
Montant net	209 105	3 987	-23 421	-1	189 670

14b. Immobilisations incorporelles

Traitement de référence	31.12.2008	Acquisitions	Cessions	Autres variations	30.06.2009
Coût historique					
. Immobilisations générées en interne	7 100	555	0	481	8 136
. Immobilisations acquises	60 582	1 482	-252	-437	61 375
- logiciels	14 289	994	0	-457	14 826
- autres	46 293	488	-252	20	46 549
Total	67 682	2 037	-252	44	69 511
Amortissement et dépréciation					
. Immobilisations acquises	-26 779	-2 981	742	-42	-29 060
- logiciels	-17 042	-1 267	0	0	-18 309
- autres	-9 737	-1 714	742	-42	-10 751
Total	-26 779	-2 981	742	-42	-29 060
Montant net	40 903	-944	490	2	40 451

Note 15 : Ecart d'acquisition

	31.12.2008	Acquisitions	Cessions	Autres variations	30.06.2009
Ecart d'acquisition *	48 980	4 620	0	0	53 600
Dépréciations	-1 915	0	0	0	-1 915
Ecart d'acquisition net	47 065	4 620	0	0	51 685

* Dont 18.814 K Euros correspondant au cumul des amortissements au 01/01/2005

Détail des écarts d'acquisition

Filiales	31.12.2008	Augmentation	Diminution	Variation dépréciation	30.06.2009
BKCP / BKCP Securities	316				316
CMNE Belgium / BKCP	2 027				2 027
CMNE / UFG IM	8 061				8 061
Amortissement au 1-1-2005	-3 348				-3 348
CMNE / La Pérennité	18 025				18 025
Amortissement au 1-1-2005	-5 858				-5 858
CMNE / SNP Sicorfé	1 876				1 876
Amortissement au 1-1-2005	-380				-380
CMNE / UFG	937				937
Amortissement au 1-1-2005	-298				-298
UFG REM / Eurogérance	1 567				1 567
UFG REM / Franklin Gérance	755				755
Groupe UFG / UFG REM	7 371				7 371
Amortissement au 1-1-2005	-3 872				-3 872
NEA / ACMN Vie	5 640				5 640
NEPI / SCI Centre Gare	1 358				1 358
Amortissement au 1-1-2005	-633				-633
NEPI / UFG REM	6 321				6 321
Amortissement au 1-1-2005	-4 425				-4 425
UFG PM / CLS	11 624				11 624
UFG IM / UFG Sarasin		1 692			1 692
UFG PM / EXA		1 259			1 259
UFG REM / EXA		1 669			1 669
Autres	1				1
TOTAL	47 065	4 620	0	0	51 685

Note 16 : Dettes représentées par un titre

	30.06.2009	31.12.2008	Variation	
Bons de caisse	238 833	246 866	-8 033	-3,25%
TMI & TCN	5 035 773	6 691 752	-1 655 979	-24,75%
Emprunts obligataires	146 213	139 624	6 589	4,72%
Dettes rattachées	63 378	98 659	-35 281	-35,76%
TOTAL	5 484 197	7 176 901	-1 692 704	-23,59%

Note 17 : Provisions techniques des contrats d'assurance

	30.06.2009	31.12.2008	Variation	
Vie	7 185 695	6 621 579	564 116	8,52%
Non vie	128 418	120 054	8 364	6,97%
Unités de compte	1 102 144	1 120 535	-18 391	-1,64%
Autres	12 722	10 236	2 486	24,29%
TOTAL	8 428 979	7 872 404	556 575	7,07%

Note 18 : Provisions et passifs éventuels

	31.12.2008	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Autres variations	30.06.2009
Provisions pour engagements de retraite	25 149	566	0	0	0	25 715
Provisions pour risques	43 428	855	-582	-616	0	43 085
Autres	42 531	3 572	-916	-6 761	0	38 426
Total	111 108	4 993	-1 498	-7 377	0	107 226

Un litige oppose la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel Nord Europe (CFCMNE) à un établissement bancaire, dans lequel le CMNE est devenu actionnaire à hauteur d'un peu plus de 20% tandis que cette banque était elle-même actionnaire à hauteur de 24 % dans une Compagnie d'assurances majoritairement détenue par la CFCMNE.

Les statuts de l'établissement bancaire (société en commandite simple) prévoient le recours à l'arbitrage pour le règlement des litiges entre associés.

Des dissensions sont intervenues dans le passé entre les deux parties, dans le cadre de la mise en place d'une stratégie permettant au CMNE de commercialiser des produits d'assurances IARD en partenariat avec un autre Groupe de Crédit Mutuel ; ce litige a fait l'objet d'une sentence arbitrale prononcée en faveur de l'établissement bancaire et exécutée en septembre 2000.

La CFCMNE s'est néanmoins trouvée engagée par la suite dans plusieurs procédures, tant civiles que pénales, initiées par cet établissement.

Le dernier acte de ce parcours juridique est une sentence arbitrale assortie de l'exécution provisoire rendue le 2 décembre 2008 à l'encontre de la CFCMNE (sommes réclamées s'élevant à 186,5 M€y compris intérêts au profit de l'établissement bancaire et de certains associés personnes physiques).

1/ Sur le fond :

Un recours en annulation, seule procédure recevable pour cet arbitrage, a été déposé par la CFCMNE dès le 4 décembre 2008 et a pour objet d'obtenir l'annulation pure et simple de la sentence.

Le mémoire déposé développe un certain nombre de moyens qui concernent notamment le délai de la procédure, les conditions de désignation des arbitres, la partialité des arbitres, la compétence du Tribunal Arbitral, l'absence de motivation, l'irrégularité de la présentation des demandes, l'irrégularité de l'intervention des associés commandités. Ces moyens seront examinés par la Cour d'Appel de Paris, vraisemblablement au cours de l'exercice 2009.

En complément de cette action, plusieurs plaintes pénales ont été déposées par la CFCMNE visant notamment l'impartialité d'un arbitre et les conditions de l'arbitrage. Elles sont de nature à justifier l'annulation de la sentence mais l'appréciation de ce dossier complexe ressort de l'examen qui en sera fait par la Cour d'Appel.

Il résulte de l'appréciation des éléments juridiques du dossier et des autres procédures engagées que ce litige relève des passifs éventuels et ne justifie donc pas, en l'état actuel du dossier, une provision au titre de l'exercice 2008.

2/ Sur l'exécution provisoire :

Dans son ordonnance du 26 mars 2009, la Cour d'Appel a rejeté la demande en suspension d'exécution provisoire formulée par la CFCMNE et a refusé la consignation du montant des condamnations.

Le 2 avril 2009, la CFCMNE a déposé un recours en assignation, qui devrait être plaidée le 6 mai 2009, fondé sur :

- des inexactitudes factuelles qui entachent l'ordonnance du 26 mars 2009,
- une circonstance nouvelle liée à l'ouverture d'une information à la demande de la CFCMNE par le Parquet de Paris, pour escroquerie et abus de confiance, aux termes d'un réquisitoire supplétif en date du 27 mars 2009.

La CFCMNE pourrait se trouver dans l'obligation, indépendamment et avant l'examen sur le fond, de devoir verser le montant des sommes réclamées dans le cadre de la sentence arbitrale entre les mains des parties adverses, se trouvant ainsi confrontée à un risque de non recouvrement de ces créances.

Au vu de l'analyse de cette situation en date d'arrêtés des comptes, une provision a été constituée au 31 décembre 2008 à hauteur de 39M€ couvrant notamment la totalité du risque sur les engagements des personnes physiques.

Provisions PEL / CEL

	0-4 ans	4-10 ans	+10 ans	Total
Montant des encours collectés au titre des PEL sur la phase épargne	138 137	441 433	428 242	1 007 812
Montant des provisions sur PEL	2 087	0	1 741	3 828
Montant des encours collectés au titre des CEL sur la phase épargne				218 588
Montant des provisions sur CEL				4 111
Dotations Provisions EL				(20)
Reprises Provisions EL				1 821
Montant des encours de crédits en vie octroyés au titre des PEL/CEL				99 471
Montant des provisions sur prêts PEL/CEL				3 035

Engagements de retraite et avantages similaires

	31.12.2008	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Autres variations	30.06.2009
Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisses de retraite					
Indemnités de fin de carrière	22 406	566	0	0	22 972
Compléments de retraite	1 473	0	0	0	1 473
Primes liées aux médailles du travail (autres avantages à long terme)	1 270	0	0	0	1 270
Total comptabilisé	25 149	566	0	0	25 715

Note 19 : Dettes subordonnées

	30.06.2009	31.12.2008	Variation	
Dettes subordonnées à durée indéterminée	138 918	140 623	-1 705	-1,21%
Dettes rattachées	944	801	143	17,85%
TOTAL	139 862	141 424	-1 562	-1,10%

Caractéristiques des principales dettes subordonnées

Type	Date Emission	Montant Emission	Montant fin d'exercice	Taux	Echéance
Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée Caisse Fédérale CMNE	2004	150 000	150 000	Euribor 6 mois + 0,86	-
- détention groupe CMNE		-10 000	- 11 621		
Autres			539		
Dettes rattachées			944		
			139 862		

Note 20 : Capitaux propres

20a. Capitaux propres part du Groupe (hors résultat et gains et pertes latents)

	30.06.2009	31.12.2008	Variation	
Capital et réserves liées au capital	1 389 476	1 269 400	120 076	9,46%
- Capital	1 386 726	1 266 650	120 076	9,48%
- Prime d'émission, apport, fusion, scission, conversion	2 750	2 750	0	0,00%
Réserves consolidées	428 846	538 312	-109 466	-20,33%
- Autres réserves (dont effets liés à la première application)	573 580	631 959	-58 379	-9,24%
- Report à nouveau	-144 734	-93 647	-51 087	54,55%
Total	1 818 322	1 807 712	10 610	0,59%

20b. Gains ou pertes latents différés

	30.06.2009	31.12.2008	Variation	
Gains ou pertes latents ou différés* liés aux :				
- actifs disponibles à la vente	48 411	37 054	11 357	30,65%
- dérivés de couverture (CFH)	-5 563	-9 339	3 776	-40,43%
Total	42 848	27 715	15 133	54,60%

* soldes net d'IS et après traitement de la comptabilité reffet

Note 21 : Engagements donnés et reçus

Engagements donnés	30.06.2009	31.12.2008	Variation	
Engagements de financement				
Engagements en faveur d'établissements de crédit	65 996	78 303	-12 307	-15,72%
Engagements en faveur de la clientèle	757 410	993 251	-235 841	-23,74%
Engagements de garantie				
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	38 514	35 848	2 666	7,44%
Engagements d'ordre de la clientèle	141 152	173 815	-32 663	-18,79%
Engagements sur titres				
Autres engagements donnés	1 865	940	925	98,40%

Engagements reçus	30.06.2009	31.12.2008	Variation	
Engagements de financement				
Engagements reçus d'établissements de crédit	441 116	229 543	211 573	92,17%
Engagements de garantie				
Engagements reçus d'établissements de crédit	1 964 808	1 957 924	6 884	0,35%
Engagements reçus de la clientèle	4 861 323	4 693 085	168 238	3,58%
Engagements sur titres				
Autres engagements reçus	1 865	940	925	98,40%

2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note 22 : Intérêts et produits / charges assimilés

	30.06.2009		30.06.2008		31.12.2008	
	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges
. Etablissements de crédit & banques centrales	65 351	-17 891	87 076	-19 431	190 512	-39 649
. Clientèle	440 300	-273 131	423 910	-281 078	872 793	-598 041
- dont location financement	170 249	-144 692	165 671	-140 211	340 089	-287 913
. Instruments dérivés de couverture	18 580	-32 990	0	-526	33 142	-32 434
. Actifs financiers disponibles à la vente	25 118	0	55 596	0	107 476	0
. Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	8 093	0	10 373	0	24 795	0
. Dettes représentées par un titre	0	-107 942	0	-149 187	0	-312 655
. Dettes subordonnées	0	-3 191	0	-3 601	0	-6 970
TOTAL	557 442	-435 145	576 955	-453 823	1 228 718	-989 749
Dont produits et charges d'intérêt calculés au TIE	538 862	-402 155	576 955	-313 086	1 195 576	-957 315
Dont sur passifs au cout amorti		-402 155		-313 086		-957 315

Note 23 : Commissions

	30.06.2009		30.06.2008		31.12.2008	
	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit	1 237	-67	1 472	-139	2 828	-263
Clientèle	24 100	0	24 603	0	49 061	-12
Titres	6 822	-12	7 804	0	13 393	-1
<i>dont activités gérées pour compte de tiers</i>	<i>2 209</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>2 734</i>	<i>0</i>
Instruments dérivés	3	0	1	0	5	0
Change	73	0	66	0	138	0
Engagements de financement et de garantie	74	-271	73	-25	150	-769
Prestations de services	30 903	-7 826	32 034	-9 912	64 580	-20 622
TOTAL	63 212	-8 176	66 053	-10 075	130 155	-21 667

Note 24 : Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2009	30.06.2008	Variation		31.12.2008
Instruments de transaction	-15 716	14 633	-30 349	-207,40%	-47 343
Instruments à la juste valeur sur option	11 079	-299 577	310 656	-103,70%	-53 575
Inefficacité des couvertures	6 758	-68	6 826	-10 038,24%	10 250
. Sur couverture de juste valeur	6 758	0	6 758	n.s.	10 250
. Variations de juste valeur des éléments couverts	7 787	0	7 787	n.s.	6 941
. Variations de juste valeur des éléments de couverture	-1 029	0	-1 029	n.s.	3 309
Résultat de change	334	34	300	882,35%	436
Total des variations de juste valeur	2 455	-284 979	287 434	n.s.	-90 232
<i>dont dérivés de transaction</i>	<i>-23 700</i>	<i>26 419</i>	<i>-50 119</i>	<i>-189,71%</i>	<i>-28 401</i>

dont estimées à partir d'un modèle de valorisation comprenant des données non observables sur le marché : 0

Note 25 : Gains ou pertes sur actifs financiers disponibles à la vente

	30.06.2009			
	Dividendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	Total
. Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe		-279	0	-279
. Actions et autres titres à revenu variable	1 069	587	9	1 665
. Titres immobilisés	1 956	111	-111	1 956
Total	3 025	419	-102	3 342

	30.06.2008			
	Dividendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	Total
. Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe		775	-1	774
. Actions et autres titres à revenu variable	1 385	2 028	-199	3 214
. Titres immobilisés	3 038	696	-1	3 733
Total	4 423	3 499	-201	7 721

	31.12.2008			
	Dividendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	Total
. Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe		1 335	0	1 335
. Actions et autres titres à revenu variable	4 280	2 725	-3 126	3 879
. Titres immobilisés	5 097	2 717	-205	7 609
Total	9 377	6 777	-3 331	12 823

Note 26 : Produits et charges des autres activités

	30.06.2009	30.06.2008	Variation		31.12.2008
Produits des autres activités					
. Contrats d'assurance :	1 049 961	822 541	227 420	27,65%	1 314 928
- primes acquises	861 178	796 775	64 403	8,08%	1 369 626
- produits nets des placements	187 631	23 158	164 473	710,22%	-59 598
- produits techniques et non techniques	1 152	2 608	-1 456	-55,83%	4 900
. Immeubles de placement :	657	387	270	69,77%	453
- plus values de cession	657	387	270	69,77%	453
. Charges refacturées	6 717	1 147	5 570	485,61%	444
. Autres produits	76 950	129 857	-52 907	-40,74%	210 836
Sous-total	1 134 285	953 932	180 353	18,91%	1 526 661
Charges des autres activités					
. Contrats d'assurance :	-995 951	-485 215	-510 736	105,26%	-1 234 795
- charges de prestations	-418 894	-276 934	-141 960	51,26%	-599 764
- variation des provisions	-556 144	-188 546	-367 598	194,96%	-595 145
- charges techniques et non techniques	-20 913	-19 735	-1 178	5,97%	-39 886
. Immeubles de placement :	-555	-207	-348	168,12%	-597
- dotations aux provisions/amortissements (selon traitement retenu)	-555	-207	-348	168,12%	-597
. Autres charges	-18 720	-50 223	31 503	-62,73%	-68 153
Sous-total	-1 015 226	-535 645	-479 581	89,53%	-1 303 545
Total autres produits nets / autres charges nettes	119 059	418 287	-299 228	-71,54%	223 116

Note 27 : Frais généraux

	30.06.2009	30.06.2008	Variation		31.12.2008
Charges de personnel	-151 258	-147 240	-4 018	2,73%	-287 185
Autres charges	-110 481	-113 630	3 149	-2,77%	-228 148
TOTAL	-261 739	-260 870	-869	0,33%	-515 333

27a. Charges de personnel

	30.06.2009	30.06.2008	Variation		31.12.2008
Salaires et traitements	-92 768	-92 138	-630	0,68%	-185 290
Charges sociales	-44 081	-39 634	-4 447	11,22%	-80 968
Intéressement et participation des salariés	-6 025	-8 430	2 405	-28,53%	-6 178
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-8 384	-7 506	-878	11,70%	-15 750
Autres	0	468	-468	-100,00%	1 001
TOTAL	-151 258	-147 240	-4 018	2,73%	-287 185

Effectifs moyens

	30.06.2009	30.06.2008	Variation		31.12.2008
Techniciens de la banque	2 882	2 891	-9	-0,31%	2 880
Cadres	1 375	1 291	84	6,51%	1 287
Total	4 257	4 182	75	1,79%	4 167

27b. Autres charges d'exploitation

	30.06.2009	30.06.2008	Variation		31.12.2008
Impôts et taxes	-7 941	-8 242	301	-3,65%	-15 268
Services extérieurs	-88 429	-93 757	5 328	-5,68%	-185 519
Autres charges diverses (transports, déplacements, ...)	-2 042	-1 381	-661	47,86%	-5 227
Total	-98 412	-103 380	4 968	-4,81%	-206 014

27c. Dotations / reprises sur amortissements et dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

	30.06.2009	30.06.2008	Variation		31.12.2008
Amortissements :	-12 008	-10 250	-1 758	17,16%	-22 137
- immobilisations corporelles	-9 316	-8 596	-720	8,38%	-18 121
- immobilisations incorporelles	-2 692	-1 654	-1 038	62,81%	-4 016
Dépréciations :	-61	0	-61	n.s.	3
- immobilisations corporelles	-61	0	-61	n.s.	0
- immobilisations incorporelles	0	0	0	n.s.	3
Total	-12 069	-10 250	-1 819	17,75%	-22 134

Note 28 : Coût du risque

30.06.2009	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	TOTAL
Etablissements de crédit	0	0	0	-500	0	-500
. Clientèle	-29 922	17 485	-4 665	-354	470	-16 986
. Location financement	-977	1 130	-958	0	6	-799
. Autres clientèle	-28 945	16 355	-3 707	-354	464	-16 187
Sous total	-29 922	17 485	-4 665	-854	470	-17 486
HTM - DJM	-2 004	0	0	0	0	-2 004
AFS - DALV	-265	5	0	0	0	-260
Autres	-263	708	0	-1	0	444
Total	-32 454	18 198	-4 665	-855	470	-19 306

30.06.2008	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	TOTAL
Etablissements de crédit	0	0	-9	-376	0	-385
. Clientèle	-28 078	25 827	-4 041	-128	468	-5 952
. Location financement	-2 175	336	-236	0	0	-2 075
. Autres clientèle	-25 903	25 491	-3 805	-128	468	-3 877
Sous total	-28 078	25 827	-4 050	-504	468	-6 337
HTM - DJM	0	0	0	0	0	0
AFS - DALV	0	0	0	0	0	0
Autres	-411	360	0	0	0	-51
Total	-28 489	26 187	-4 050	-504	468	-6 388

31.12.2008	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	TOTAL
Etablissements de crédit	-35	136	-9	-1 177	0	-1 085
. Clientèle	-43 680	42 520	-11 325	-787	1 068	-12 204
. Location financement	-2 732	562	-734	-28	0	-2 932
. Autres clientèle	-40 948	41 958	-10 591	-759	1 068	-9 272
Sous total	-43 715	42 656	-11 334	-1 964	1 068	-13 289
HTM - DJM	-10 829	0	0	0	0	-10 829
AFS - DALV	-20 584	0	0	0	0	-20 584
Autres	-41 234	1 575	0	-46	8	-39 697
Total	-116 362	44 231	-11 334	-2 010	1 076	-84 399

Note 29 : Gains ou pertes sur autres actifs

	30.06.2009	30.06.2008	Variation		31.12.2008
Immobilisations corporelles & incorporelles	-123	397	-520	-130,98%	5 783
. MV de cession	-265	-33	-232	703,03%	-395
. PV de cession	142	430	-288	-66,98%	6 178
TOTAL	-123	397	-520	-130,98%	5 783

Note 30 : Variations de valeur des écarts d'acquisition

	30.06.2009	30.06.2008	Variation		31.12.2008
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	0	0	n.s.	-1 915
Ecart d'acquisition négatif passé en résultat	0	0	0	n.s.	25 028
TOTAL	0	0	0	n.s.	23 113

Note 31 : Impôt sur les bénéfices

Décomposition de la charge d'impôt

	30.06.2009	30.06.2008	Variation		31.12.2008
Charge d'impôt exigible	-9 153	-34 822	25 669	-73,71%	-37 339
Charge d'impôt différé	3 194	-5 420	8 614	-158,93%	40 118
Ajustements au titre des exercices antérieurs	42	-223	265	-118,83%	-743
TOTAL	-5 917	-40 465	34 548	-85,38%	2 036

V INFORMATIONS SECTORIELLES

En matière d'information sectorielle (IAS14), le CMNE communique sur deux niveaux. L'information par secteur d'activité constitue le premier niveau, et celle par secteur géographique le second niveau.

Information sectorielle par activité (1^{er} niveau)

Le groupe CMNE est organisé selon six pôles d'activité :

- Bancassurance France
- Bancassurance Belux
- Entreprises
- Assurances
- Gestion pour compte de tiers
- Services et activités diverses

Le détail des entités composant chacun de ces pôles d'activité est donné dans les tableaux suivants :

Société	Activité	2008			2009		
		% Intérêt	% Contrôle	Méthode	% Intérêt	% Contrôle	Méthode
<u>Bancassurance France</u>							
<i>Crédit Mutuel Nord Europe</i>	Etablissement de crédit	100,00	100,00	Sté mère	100,00	100,00	Sté mère
Crédifidis	Distribution de crédit	50,00	50,00	IP	0,00	0,00	NI
Cumul SCI	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Banque Delubac	Etablissement de crédit	20,98	20,98	ME	20,98	20,98	ME
FCP Haussmann Gestion	Fonds dédié	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
FCP Nord Europe Gestion	Fonds dédié	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
FCP Richebé 2011	Fonds dédié	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG
FCP Richebé Gestion	Fonds dédié	99,38	99,66	IG	99,40	99,66	IG
FCP Richebé Recovery	Fonds dédié	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG
GIE CMN GESTION	Groupement de moyens	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GIE CMN Prestations	Groupement de moyens	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SA Immobilière du CMN	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
<u>Bancassurance Belux</u>							
<u>CMNE Belgium</u>							
Alverzele	Opérations financières	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
BKCP Noord	Courtage assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
BKCP Noord	Etablissement de crédit	91,14	91,14	IG	0,00	0,00	NI
BKCP SCRL	Etablissement de crédit	93,80	93,80	IG	95,35	95,35	IG
BKCP Securities	Gestion de patrimoine	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
BKCP Wallonie	Etablissement de crédit	98,36	98,36	IG	0,00	0,00	NI
CNCP - NKBK Pool	Société de moyens	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CPSA	Etablissement de crédit	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Federale Kas voor het BeroepsKrediet	Etablissement de crédit	96,66	96,66	IG	0,00	0,00	NI
GEIE BKCP IT	Informatique et services	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Immo W16	Gestion immobilière	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Mobilease	Leasing mobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
NEGE SA	Gestion de patrimoine	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Nord Europe Private Bank	Etablissement de crédit	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Oostvlaamse Invest Company	Immobilier	91,10	99,96	IG	95,31	99,96	IG
SCPI	Opérations financières	55,30	56,22	IG	53,61	56,22	IG
West-Vlaamse Bank	Etablissement de crédit	95,52	95,52	IG	0,00	0,00	NI

Société	Activité	2008			2009		
		% Intérêt	% Contrôle	Méthode	% Intérêt	% Contrôle	Méthode
<u>Entreprises</u>							
BCMNE	Etablissement de crédit	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Bail Actéa	Crédit bail mobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Bail Immo Nord	Crédit bail immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Batiroc Normandie	Crédit bail immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GIE BCMNE Gestion	Groupement de moyens	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Normandie Partenariat	Capital Développement	99,63	99,65	IG	99,63	99,65	IG
SDR Normandie	Opérations financières	99,79	99,79	IG	99,79	99,79	IG
<u>Assurances</u>							
Nord Europe Assurances	Gestion collective assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
ACMN IARD	Assurance	51,00	51,00	IG	51,00	51,00	IG
ACMN Vie	Assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Courtage CMNE	Courtage assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CP - BK Réassurance	Ré assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
La Pérennité	Assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Nord Europe Life Luxembourg	Assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Nord Europe Retraite	Gestion PERP	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Pérennité Entreprises	Courtage assurance	90,00	90,00	IG	90,00	90,00	IG
Vie Services	Services informatiques et de gestion	77,50	77,50	IG	77,50	77,50	IG
<u>Gestion pour compte de tiers</u>							
Groupe UFG (ex NEAM)	Gestion collective	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CMH Gestion	Gestion collective	21,11	24,47	ME	21,11	24,47	ME
EXA Conseil	Conseil en invt immobilier	0,00	0,00	NI	78,53	100,00	IG
EXA Gestion	Gestion Immobilière	0,00	0,00	NI	74,46	100,00	IG
EXA Holding	Holding	0,00	0,00	NI	74,45	100,00	IG
EXA Transaction	Distribution Immobilière	0,00	0,00	NI	78,13	100,00	IG
Franklin Gérance	Gestion collective	86,24	100,00	IG	86,24	100,00	IG
GIE UFG Services	Groupement de moyens	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GIE UFG Trésorerie	Répartition de produits de trésorerie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
UFG	Immobilier	88,28	88,28	IG	88,28	88,28	IG
UFG Alteram	Gestion de portefeuille	100,00	100,00	IG	0,00	0,00	NI
UFG Courtages	Courtage	88,28	100,00	IG	88,28	100,00	IG
UFG ICC	Gestion d'actifs	0,00	0,00	NI	100,00	100,00	IG
UFG Investment Manager (ex Multifonds)	Gestion collective	99,99	99,99	IG	100,00	100,00	IG
UFG PM (ex Sogindo)	Gestion immobilière	67,95	78,79	IG	67,95	78,79	IG
UFG Private Equity (ex NEPE)	Gestion collective	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
UFG Real Estate Managers (ex UFG Immobilie)	Gestion collective	86,24	86,24	IG	86,24	86,24	IG
UFG Sarasin	Recouvrement de créances	0,00	0,00	NI	60,00	60,00	IG
UFG Transactions	Immobilier	88,28	100,00	IG	88,28	100,00	IG
<u>Services et activités diverses</u>							
Actéa Environnement	Gestion immobilière	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CMN Environnement	Gestion immobilière	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CMN Tél	Services	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Euro Information SAS	Informatique	10,45	10,45	ME	10,15	10,15	ME
Financière Nord Europe	Gestion collective	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Fininmad	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
NEPI	Opérations financières	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Poujoulat Belgique	Petite industrie	34,53	34,53	ME	34,53	34,53	ME
SCI Centre Gare	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Sicorfé Maintenance	Services	31,38	34,00	ME	31,38	34,00	ME
Sicorfé SNP	Informatique	92,29	92,29	IG	92,29	92,29	IG
Sofimmo 3	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Sofimpar	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Transactimmo	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG

Résumé des contributions par pôles

	Contribution au PNB 30/06/2008	Contribution au PNB 31/12/2008	Contribution au PNB 2009	Contribution au RBE 30/06/2008	Contribution au RBE 31/12/2008	Contribution au RBE 2009	Contribution au résultat consolidé 30/06/2008	Contribution au résultat consolidé 31/12/2008	Contribution au résultat consolidé 2009	Contribution au total bilan consolidé 30/06/2008	Contribution au total bilan consolidé 31/12/2008	Contribution au total bilan consolidé 2009
Bancassurance France	244 312	340 159	198 297	95 894	70 605	51 744	66 839	2 312	36 162	18 878 323	20 101 515	18 803 795
Bancassurance Belux	30 827	42 556	40 669	-9 218	-47 189	4 698	-11 879	-21 538	1 332	3 557 321	3 438 048	3 457 833
Entreprises	20 973	42 199	20 447	10 113	20 927	8 853	6 751	13 402	4 596	1 593 611	1 701 806	1 774 065
Assurances	16 699	1 016	38 756	-7 502	-49 103	9 666	-8 052	-37 416	4 096	8 097 303	8 615 804	9 176 497
Gestion pour compte de tiers	59 431	113 760	48 515	21 433	34 909	7 824	10 736	22 958	3 980	160 507	166 248	144 307
Services et activités diverses	7 998	11 598	4 169	4 013	5 642	1 042	5 922	10 367	3 259	136 619	138 518	145 305
Eliminations entre pôles	-60 101	-58 125	-48 664	-55 464	-57 961	-43 377	-57 330	-58 965	-43 312	-3 761 082	-3 914 408	-4 061 985
Total	320 139	493 163	302 189	59 269	-22 170	40 450	12 988	-68 880	10 113	28 662 602	30 247 531	29 439 817

Synthèse bilan et résultat par pôles

ACTIF	31/12/2008	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belux	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		348 815	26 830	1	5 933 586	-	-	(7 452)	6 301 780
Instruments dérivés de couverture		6 277	1 252	-	-	-	-	(926)	6 603
Actifs financiers disponibles à la vente		3 011 986	179 627	13 253	2 157 378	54 554	49 926	(930 634)	4 536 090
Prêts et créances sur établissements de crédit		6 283 653	1 437 846	63 096	18 761	14 101	412	(2 710 878)	5 106 991
Prêts et créances sur la clientèle		9 382 736	1 562 769	1 584 935	45 665	-	436	(192 968)	12 383 573
Ecart de rééval des PTF couverts en taux		65 880	-	-	-	-	-	-	65 880
Actifs détenus jusqu'à l'échéance		505 734	122 877	-	-	-	-	(85 359)	543 252
Comptes de régularisation et actifs divers		387 390	19 632	36 970	439 768	49 843	3 511	(4 066)	933 048
Participations dans les entreprises MEE		5 435	-	-	-	104	52 962	(1)	58 500
Immobilisations corporelles et incorporelles		103 609	84 872	3 551	15 006	30 200	30 547	(3 036)	264 749
Ecarts d'acquisition		-	2 343	-	5 640	17 446	724	20 912	47 065
TOTAL		20 101 515	3 438 048	1 701 806	8 615 804	166 248	138 518	(3 914 408)	30 247 531

ACTIF	30/06/2009	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belux	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		625 036	29 076	-	6 255 181	-	-	(16 615)	6 892 678
Instruments dérivés de couverture		264	427	-	-	-	-	(313)	378
Actifs financiers disponibles à la vente		1 984 613	142 928	12 106	2 508 479	33 645	44 163	(962 205)	3 763 729
Prêts et créances sur établissements de crédit		5 523 241	1 534 247	62 543	19 854	5 950	991	(2 849 036)	4 297 790
Prêts et créances sur la clientèle		9 305 270	1 531 451	1 677 587	52 758	-	427	(177 271)	12 390 222
Ecart de rééval des PTF couverts en taux		92 353	-	-	-	-	-	-	92 353
Actifs détenus jusqu'à l'échéance		824 794	106 792	-	-	-	-	(76 297)	855 289
Comptes de régularisation et actifs divers		345 428	21 606	18 466	320 697	52 689	9 687	1 875	770 448
Participations dans les entreprises MEE		2 167	-	-	-	102	57 689	-	59 958
Immobilisations corporelles et incorporelles		100 629	88 963	3 363	13 888	29 855	31 624	(3 035)	265 287
Ecarts d'acquisition		-	2 343	-	5 640	22 066	724	20 912	51 685
TOTAL		18 803 795	3 457 833	1 774 065	9 176 497	144 307	145 305	(4 061 985)	29 439 817

PASSIF	31/12/2008	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belux	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		44 730	190	1	-	-	-	(144)	44 777
Instruments dérivés de couverture		85 829	7 843	-	-	-	-	(6 924)	86 748
Dettes envers les établissements de crédit		2 399 174	380 263	1 205 736	32 606	37 173	17 362	(2 774 821)	1 297 493
Dettes envers la clientèle		8 488 966	2 425 744	231 956	39 927	-	521	(60 428)	11 126 686
Dettes représentées par un titre		6 993 239	293 534	-	-	-	-	(109 872)	7 176 901
Ecart de rééval des PTF couverts en taux		-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes de régularisation et passifs divers		191 997	24 359	90 450	202 812	77 217	2 100	(3 099)	585 836
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-	-	7 876 206	-	-	(3 802)	7 872 404
Provisions		57 100	22 842	1 021	5 192	2 315	1 202	21 436	111 108
Dettes subordonnées		150 794	78 879	-	123 482	-	-	(211 731)	141 424
Intérêts minoritaires		1 034	13 483	41	16 959	6 411	133	(454)	37 607
Capitaux propres hors résultat (part du groupe)		1 686 340	212 449	159 199	356 036	20 174	106 833	(705 604)	1 835 427
Résultat de l'exercice (part du groupe)		2 312	(21 538)	13 402	(37 416)	22 958	10 367	(58 965)	(68 880)
TOTAL		20 101 515	3 438 048	1 701 806	8 615 804	166 248	138 518	(3 914 408)	30 247 531

PASSIF	30/06/2009	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belux	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		67 990	334	-	-	-	-	(2)	68 322
Instruments dérivés de couverture		120 839	13 325	-	-	-	-	(12 498)	121 666
Dettes envers les établissements de crédit		2 560 860	398 546	1 231 435	47 187	18 989	18 974	(2 894 210)	1 381 781
Dettes envers la clientèle		8 481 106	2 470 386	279 830	42 540	-	558	(58 074)	11 216 346
Dettes représentées par un titre		5 336 338	201 240	-	-	-	-	(53 381)	5 484 197
Ecart de rééval des PTF couverts en taux		2 568	-	-	-	-	-	-	2 568
Comptes de régularisation et passifs divers		216 491	21 802	93 583	186 277	70 277	1 859	(5 769)	584 520
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-	-	8 433 030	-	-	(4 051)	8 428 979
Provisions		55 461	20 440	1 713	4 396	2 075	1 202	21 939	107 226
Dettes subordonnées		150 656	78 096	-	122 028	-	-	(210 918)	139 862
Intérêts minoritaires		1 022	11 103	37	15 472	5 717	133	(417)	33 067
Capitaux propres hors résultat (part du groupe)		1 774 302	241 229	162 871	321 471	43 269	119 320	(801 292)	1 861 170
Résultat de l'exercice (part du groupe)		36 162	1 332	4 596	4 096	3 980	3 259	(43 312)	10 113
TOTAL		18 803 795	3 457 833	1 774 065	9 176 497	144 307	145 305	(4 061 985)	29 439 817

COMPTE DE RESULTAT	30/06/2008	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Bêlux	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
PRODUIT NET BANCAIRE		244 312	30 827	20 973	16 699	59 431	7 998	(60 101)	320 139
Frais généraux		(148 418)	(40 045)	(10 860)	(24 201)	(37 998)	(3 985)	4 637	(260 870)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		95 894	(9 218)	10 113	(7 502)	21 433	4 013	(55 464)	59 269
Coût du risque		(3 247)	(1 079)	(2 214)	-	190	(38)	-	(6 388)
RESULTAT D'EXPLOITATION		92 647	(10 297)	7 899	(7 502)	21 623	3 975	(55 464)	52 881
Quote-part de résultat des entreprises MEE		895	-	-	-	2	2 725	-	3 622
Gains ou pertes sur autres actifs		209	193	1 931	-	4	-	(1 940)	397
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	-	-	-	-	-	-	-
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		93 751	(10 104)	9 830	(7 502)	21 629	6 700	(57 404)	56 900
Impôts sur les bénéfices		(26 952)	(2 319)	(3 076)	457	(7 877)	(772)	74	(40 465)
Gains & pertes nets d'impôts / act aband		-	-	-	-	-	-	-	-
RESULTAT NET TOTAL		66 799	(12 423)	6 754	(7 045)	13 752	5 928	(57 330)	16 435
Intérêts minoritaires		(40)	(544)	3	1 007	3 016	6	(1)	3 447
RESULTAT NET (part du groupe)		66 839	(11 879)	6 751	(8 052)	10 736	5 922	(57 329)	12 988

COMPTE DE RESULTAT	30/06/2009	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Bêlux	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
PRODUIT NET BANCAIRE		198 297	40 669	20 447	38 756	48 515	4 169	(48 664)	302 189
Frais généraux		(146 553)	(35 971)	(11 594)	(29 090)	(40 691)	(3 127)	5 287	(261 739)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		51 744	4 698	8 853	9 666	7 824	1 042	(43 377)	40 450
Coût du risque		(13 205)	(4 082)	(2 151)	-	242	-	(110)	(19 306)
RESULTAT D'EXPLOITATION		38 539	616	6 702	9 666	8 066	1 042	(43 487)	21 144
Quote-part de résultat des entreprises MEE		(2 836)	-	-	-	(2)	2 527	-	(311)
Gains ou pertes sur autres actifs		(24)	(119)	11	-	9	-	-	(123)
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	-	-	-	-	-	-	-
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		35 679	497	6 713	9 666	8 073	3 569	(43 487)	20 710
Impôts sur les bénéfices		3 126	782	(2 116)	(4 045)	(3 535)	(304)	175	(5 917)
Gains & pertes nets d'impôts / act aband		(2 618)	-	-	-	-	-	-	(2 618)
RESULTAT NET TOTAL		36 187	1 279	4 597	5 621	4 538	3 265	(43 312)	12 175
Intérêts minoritaires		25	(53)	1	1 525	558	6	-	2 062
RESULTAT NET (part du groupe)		36 162	1 332	4 596	4 096	3 980	3 259	(43 312)	10 113

Information sectorielle par zones géographiques (2ème niveau)

Au CMNE, cette analyse se recoupe avec l'information par activité. En effet, le Groupe exerce sur deux zones géographiques qui sont la France et le Bêlux. Les informations concernant cette deuxième zone sont isolées dans le pôle d'activité Bancassurance Belux.

VI AUTRES INFORMATIONS

Juste valeur des instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Les justes valeurs présentées sont une estimation à partir des paramètres observables au 30 juin 2009. Elles sont issues d'un calcul d'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux qui comprend un coût de signature inhérent au débiteur.

Les instruments financiers présentés dans cette information sont les prêts et emprunts. Ils ne reprennent pas les éléments non monétaires (actions), les comptes de fournisseurs, les comptes des autres actifs, des autres passifs et les comptes de régularisation. Les instruments non financiers ne sont pas concernés par cette information.

La juste valeur des instruments financiers exigibles à vue et les contrats d'épargne réglementée de la clientèle est la valeur exigible par le client, c'est à dire sa valeur comptable.

Certaines entités du groupe peuvent également appliquer des hypothèses : la valeur de marché est la valeur comptable pour les contrats dont les conditions se réfèrent à un taux variable, ou dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an.

Nous attirons l'attention sur le fait que, hormis les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti ne sont pas cessibles ou ne font pas dans la pratique l'objet de cession avant leur échéance. De ce fait, les plus values ou les moins values ne seront pas constatées.

Si toutefois, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti devaient faire l'objet d'une cession, le prix de cette cession pourrait différer significativement de la juste valeur calculée au 30 juin.

Montants en K€	30.06.2009			31.12.2008		
	valeur de marché	valeur au bilan	Plus ou moins values latentes	valeur de marché	valeur au bilan	Plus ou moins values latentes
Actifs						
Prêts et créances sur établissements de crédit	3 457 230	3 811 371	-354 141	4 578 823	4 847 490	-268 667
Prêts et créances à la clientèle	11 026 015	11 322 352	-296 337	11 232 640	11 333 774	-101 134
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	830 737	855 289	-24 552	509 673	543 252	-33 579
Passifs						
Dettes envers les établissements de crédit	1 365 605	1 381 129	-15 524	1 279 646	1 297 493	-17 847
Dettes envers la clientèle	10 521 117	11 216 346	-695 229	10 614 606	11 126 686	-512 080
Dettes représentées par un titre	5 576 095	5 484 197	91 898	7 299 934	7 176 901	123 033
Dettes subordonnées	139 864	139 862	2	141 424	141 424	0

Parties liées

Montants en K€	30.06.2009			31.12.2008		
	Entités consolidées par integration globale	Entités consolidées par integration proportionnelle	Entités consolidées par mise en equivalence	Entités consolidées par integration globale	Entités consolidées par integration proportionnelle	Entités consolidées par mise en equivalence
Actifs						
Prêts et créances sur établissements de crédit	898 054	0	0	1 502 158	16 500	0
. Dont comptes ordinaires	9 353	0	0	37 281	0	0
Actifs à la juste valeur par résultat	58 370			0		
Actifs disponibles à la vente	206 837			355 294		
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	124 000			22 664		
Passifs						
Dettes envers les établissements de crédit	372 359	0	0	292 996	4 993	0
. Dont comptes ordinaires	24 563	0	0	38 224	4 993	0
Dettes représentées par un titre	1 309 128	0	0	1 958 038	0	0

Evénements postérieurs à la clôture

Les actions de la société Créfidis ont été cédées le 2 septembre 2009.

S'agissant du litige qui oppose la Caisse Fédérale du CMNE à un établissement bancaire (évoqué dans la note 18), les fonds ont été versés aux bénéficiaires le 8 juillet 2009. Les créances afférentes seront donc constatées dans les comptes du troisième trimestre et la provision pour risque de contrepartie reclassée en provision pour dépréciation sur créances douteuses.

Début septembre 2009, l'UFG et La Française des Placements ont annoncé leur rapprochement via une prise de participation majoritaire de GroupeUFG.

CREDIT MUTUEL NORD EUROPE

Faits caractéristiques du premier semestre 2009

I. Activité

- Pôle bancassurance France

Au 1^{er} semestre 2009, l'activité du CMNE a reflété le contexte général de crise économique.

La collecte d'épargne a baissé de 34% par rapport à celle du 1^{er} semestre 2008 avec une répartition presque diamétralement opposée. L'épargne bancaire a connu une décollecte de 160 M€ contre une collecte de 73 M€, reflet de la baisse spectaculaire des taux d'intérêts, les parts sociales ont collecté 122 M€ contre 16 M€, l'épargne assurance n'a que légèrement baissé à 296 M€ contre 323 M€ et l'épargne financière est resté stable à un niveau faible, 27 M€ contre 21 M€. Globalement, la collecte s'est établie à 285 M€ contre 434 M€.

La production de crédit a baissé également de façon très nette à 812 M€ contre 1359 M€ soit -40%. L'essentiel de cette baisse concerne le marché du crédit à l'habitat et, plus marginalement le crédit aux professionnels. Le crédit à la consommation est resté stable.

Les contrats d'assurance IARD sont restés stables à 33 M€ de production tandis que les contrats de prévoyance progressaient de 22% à 26 M€.

De façon générale, le fonds de commerce du CMNE s'est légèrement érodé avec la perte de 3000 clients.

- Pôle bancassurance Belux

Le premier semestre 2009, comme l'ensemble de l'année 2008, a été marqué par le succès du carnet de dépôt Excellence qui a collecté environ 300 M€ et celui des produits d'assurance en Branche 21 (contrats en Euros) qui ont collectés environ 150 M€. En compensant largement la baisse des bons de caisses, des comptes à terme et des comptes à vue, ils ont permis au BKCP de voir ses encours de dépôts progresser de 5,6%.

Dans le domaine des crédits, les encours ont baissés de 1,8% au 1^{er} semestre à 1490 M€, soit une baisse de 20 M€, essentiellement concentrée dans l'activité des professionnels.

- Pôle entreprises

Dans un contexte économique fortement dégradé, tant la prospection commerciale que les financements d'investissement sont en recul sensible dans le prolongement du mouvement observé au 2^{ème} semestre 2008.

Ainsi la BCMNE voit sa production de financement d'investissement reculer de 19% à 63 M€, celle de Bail Actéa baissant de 15% à 153 M€ et celle de Bail Immo Nord de 27% à 23 M€.

Heureusement, la relation étroite nouée avec la plupart de ses clients permet à la BCMNE de voir les crédits court terme augmenter de 7% à 82 M€, matérialisant ainsi un support essentiel aux PME en période de crise. De la même manière, les partenariats noués avec Crédit Mutuel Finance et Laviolette Financement ont permis d'intensifier l'offre en factoring et en Dailly, qui a progressé de 28%.

- Pôle assurances

Le pôle assurance du CMNE a continué au 1^{er} semestre 2009 l'excellente performance commerciale réalisée en 2008. Ses encours ont progressé de 16% à 8.1 Md€ et le chiffre d'affaires de 9% à 862 M€. Si le réseau du CMNE continue, largement, d'être le premier vecteur de collecte il faut souligner la forte progression de la vente sur Internet qui a permis de collecter 54 M€.

Compte tenu de la persistance de la crise boursière au 1^{er} trimestre de l'année, les contrats en euros ont constitué le principal, support de collecte d'assurance individuelle (+14%) au détriment des contrats en UC (-67%).

- Pôle gestion pour compte de tiers

L'activité du 1^{er} semestre 2009 est caractérisée par un double phénomène : d'une part le retour d'une collecte massive, mais orientée sur le monétaire de façon quasi exclusive, d'autre part une activité dominée par les corporates au détriment des institutionnels qui restent globalement frileux à l'égard des supports collectifs et de la prise de risque sur les maturités longues. Ainsi, la collecte de l'UFG atteint 2.4 Md€, nette des fonds nourriciers.

Par ailleurs, les fonds alternatifs ont pratiquement stabilisé leurs encours, autour de 1.4 Md€ et l'activité immobilière est restée atone, sauf l'immobilier direct sous l'effet du dispositif Scellier.

II. Les risques

- Risques financiers

Après le point bas des marchés observé au cours du mois de mars, la très forte reprise des marchés d'actions conjuguée au maintien par la BCE d'une liquidité abondante et bon marché a permis au groupe CMNE dans son ensemble de constater des reprises de provisions sur l'ensemble de ses portefeuilles.

Ainsi les trois fonds dédiés du CMNE sont en reprise de provisions de 6.2 M€ et les portefeuilles obligataires, en France et en Belgique, permettent d'enregistrer un impact positif (norme IFRS) de 7.2 M€ en capitaux propres et 2.5 M€ en compte de résultat.

Au sein du pôle assurance, les moins-value latentes sont en réduction très sensible, celles d'ACMN Vie passant de -298 M€ à -215 M€ et celles de La Pérennité passant de -67 M€ à -50 M€.

- Risques juridiques

Un litige oppose depuis de nombreuses années la CFCMNE à la banque Delubac. Aux termes des statuts de cette banque (société en commandite simple), celui-ci a fait l'objet d'une sentence arbitrale en faveur de la banque Delubac qui a été exécutée en septembre 2000.

Le 6 octobre 2003, la banque Delubac notifiait à la CFCMNE un nouveau recours à l'arbitrage qui, aux termes de différentes procédures de récusation des arbitres, aboutissait le 2 décembre 2008 à une nouvelle sentence, assortie de l'exécution provisoire, condamnant la CFCMNE à verser 186.5 M€ au profit de la banque Delubac et de certains associés personnes physiques.

Aux termes de différentes procédures intervenues en 2009, le montant réclamé par la banque Delubac a fait l'objet d'une consignation auprès de la Banque de France le 8 avril puis d'un paiement entre les mains de la banque Delubac et de ses associés, le 8 juillet.

La provision de 39 M€ constituée lors de l'arrêté des comptes 2008 pour couvrir, notamment, le risque encouru par le CMNE sur les personnes physiques parties à cette affaire en cas de paiement effectif, se trouve ainsi pleinement justifiée.

Le recours au fond, déposé par le CMNE devant la Cour d'appel de Paris, sera plaidé le 15 octobre 2009.

Perspectives d'évolution

La situation économique en général, caractérisée par une défaillance croissante des entreprises avec d'évidentes conséquences sur le niveau de l'emploi, ne permet pas d'avoir une anticipation positive sur le niveau d'activité des crédits au 2^{ème} semestre 2009.

Inversement, les formes d'épargne les plus sécurisées comme l'assurance vie, les obligations, les comptes à termes ou l'épargne sur livret continueront d'être recherchées par la clientèle, même si les taux servis sont en très forte baisse par rapport à ceux de 2008. Cette tendance devrait se retrouver à l'identique en France et en Belgique.

Pour leur part, les supports collectifs comme les OPCVM, continueront de souffrir de la désaffection des clients, particulièrement les supports actions.

L'excellente performance du pôle assurance devrait continuer au 2^{ème} semestre avec, sur les niveaux du CAC observés à fin août, une quasi résorption des moins-values latentes. En terme d'activité, les éléments connus à fin août permettent d'espérer un chiffre d'affaires global de 1.5 Md€ et un encours de 9 Md€ environ. Il convient de souligner le poids significatif de la collecte réalisée en Belgique, désormais proche de 20% de la collecte de NEA et de la collecte internet qui a pratiquement doublé entre fin juin et fin août.

En ce qui concerne le pôle gestion pour compte de tiers, le retrait des institutionnels observé depuis la fin de 2008 devrait perdurer tout au long du 2^{ème} semestre avec une désaffection du marché des actions qui risque d'être durable à cause de son coût réglementaire en fonds propres.

Malgré la stabilité du marché immobilier à Paris et en région parisienne, zone d'investissement quasi exclusive de l'UFG, le redémarrage des SCPI n'est pas attendu avant la toute fin de l'année 2009 et sera largement conditionné par le comportement des institutionnels.